



Driss Lachguar au Forum social-démocrate arabe au Caire
*Il est temps d'adopter un discours rationnel
relatant l'unité des rangs dans le cadre
de la légalité internationale, comme seule
issue à la question palestinienne*

Page 2

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH N°: 10325

Mardi 1^{er} Octobre 2024

Greffiers en grève

*Dialogue sectoriel biaisé et projet de statut particulier
du corps du secrétariat de greffe dans l'impasse*



Nasser Bourita s'entretient à New York avec Staffan De Mistura
La délégation marocaine réitère les quatre fondamentaux
de la position du Royaume au sujet du Sahara marocain,
tels que définis par Sa Majesté le Roi

Page 3



Page 3



*Coupe du monde 2030
Tétouan ambitionne
à nouveau un grand stade*

Par Mohamed Assouali

Page 21

Driss Lachguar au Forum social-démocrate arabe au Caire

Il est temps d'adopter un discours rationnel relatant l'unité des rangs dans le cadre de la légalité internationale, comme seule issue à la question palestinienne

Actualité



« Nous souhaitons saisir, tous ensemble, qu'il ne peut y avoir de solution en dehors du cadre de deux Etats indépendants voisins », c'est ainsi qu'a conclu le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, son intervention lors des travaux du Forum social-démocrate arabe, tenus au Caire en Egypte en perspective de l'organisation du Congrès de l'Alliance progressiste prévue les 5 et 6 octobre au Chili.

Le dirigeant du parti des forces populaires, après avoir rendu hommage au parti social-démocrate égyptien pour l'initiative qu'il a prise, a relevé que l'on ne peut que se retrouver dubitatif devant ce que l'on pourrait exprimer en si peu de temps « quelques minutes » face à cette immensité d'échecs, de reculs et de replis vis-à-vis d'une situation aussi déplorable ».

A cet égard, Driss Lachguar a mis en avant – en guise de rectification comme souligné dans son propos – que la naissance du Forum social-démocrate arabe a eu lieu à la suite du déclenchement de ce qui est dit « Hirak du monde arabe », rappelant que les formations socialistes et social-démocrates internationales comptaient dans leurs rangs des par-

tis de certains régimes arabes déchus par le même hirak alors qu'ils se disaient partis de gauche (!).

Le Premier secrétaire a enchaîné, dans la même veine, en regrettant que les premiers bénéficiaires du référentiel relatif à la démocratie et aux droits de l'Homme élevé pour la liberté et la justice ne soient hélas que les forces conservatrices et réactionnaires. De ce fait, a-t-il clamé, « il fallait se déployer dans la quête d'alternatives et de solutions opportunes et plus appropriées ».

« Parmi ces solutions, nous avions relevé, dans le cadre des instances internationales auxquelles nous étions affiliés, notamment l'Internationale Socialiste, toutes ces affaires à côté des erreurs de jugement commises par les partis socialistes d'Europe en pariant sur des partis et régimes arabes dépravés », a-t-il développé en indiquant qu'à cet effet l'on a commencé à engager « le débat ciblé et opportun en retrouvant des partenaires et amis en Suède et en Allemagne à travers leurs associations nous exprimant leur adhésion et leur soutien » (...)

Driss Lachguar a noté à ce propos que c'était là le point de départ d'un débat judiciaire et rationnel, rappelant qu'à cet effet le congrès constitutif du Forum social-démocrate a bien eu lieu à Rabat en 2013 « consacrant l'en-

semble de nos discussions ».

Le responsable itihadi a salué, à cet égard, le parti social-démocrate égyptien pour avoir abrité ce congrès à la suite du débat visant à faire de ce cadre une valeur ajoutée de la lutte des peuples arabes.

Driss Lachguar n'a pas manqué, à cet égard, d'exprimer la détermination des parties réunies dans ce conclave « à donner un nouveau souffle et une nouvelle vie à notre cadre de coordination... tout en nous abstenant de surestimer notre pari sur d'autres cadres de coordination supposés provenir de quelconques parties internationales, car les questions du monde arabe et les aspirations populaires ne peuvent être cernées que par les militants du monde arabe de mêmes que ne peut intervenir une union globale que par l'action de ces mêmes militants, en l'occurrence nos partis militants mais aussi l'ensemble des forces qui partagent nos choix, notre référentiel et nos objectifs ».

Par ailleurs, tout en déplorant les positions officielles de l'Alliance progressiste internationale à l'égard des événements survenus affectant le peuple palestinien depuis le 7 octobre 2023 mettant sur le même pied d'égalité le bourreau et la victime, le Premier secrétaire de l'USFP n'a pas manqué de rendre hommage à « nos

amis socialistes espagnols et au chef de leur gouvernement qui se trouve à la tête de l'Internationale socialiste pour leurs positions s'étant nettement distinguées vis-à-vis de notre première cause arabe, la question palestinienne au sein de cette organisation... »

Et de s'interroger, d'autre part, sur les tenants et aboutissants du soutien généralisé affiché « tous azimuts » à Israël en reconnaissant que cela « nous revient en tout état de cause car nous avons été incapables de véhiculer une cause juste et de convaincre les autres de la justesse et la légalité de notre cause première ».

Driss Lachguar poursuit sa diatribe en appelant à « un discours rationnel loin de tout extrémisme et à l'adoption d'une démarche rationnelle qui mette en avant la posture de victime qui nous est infligée tout en mettant en avant notre droit, dans le cadre de la légalité internationale à récupérer les territoires occupés depuis 1967... » a-t-il clamé avant d'ajouter qu'il convient opportunément d'adopter un discours rationnel et des procédés politiques de négociation rivant sur des objectifs bien définis, « d'autant que nous nous appuyons sur un référentiel social-démocrate aspirant à la justice, la liberté et la garantie des droits de l'Homme » (...)

Rachid Meftah



Nasser Bourita s'entretient à New York avec Staffan De Mistura La délégation marocaine réitère les quatre fondamentaux de la position du Royaume au sujet du Sahara marocain, tels que définis par Sa Majesté le Roi

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a eu, dimanche à New York, en marge de la 79^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies, des entretiens avec l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara marocain, Staffan De Mistura, à la demande de ce dernier, indique un communiqué de la Mission permanente du Royaume du Maroc auprès des Nations unies.

Cet entretien, qui s'est déroulé en présence de l'ambassadeur, représentant permanent du Royaume du Maroc auprès des Nations unies, Omar Hilale, a été l'occasion d'exposer la dynamique internationale actuelle impulsée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, en soutien à la souveraineté du Royaume sur son Sahara et portée par de nombreux pays, en faveur de l'Initiative marocaine d'autonomie, poursuit le communiqué.

A cette occasion, la délégation marocaine a réitéré les quatre fondamentaux de la position du Royaume au sujet du Sahara marocain, tels que définis par Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste :

1-Le soutien aux efforts du Secrétaire général et de son Envoyé personnel pour une solution politique réaliste, pragmatique, durable et basée sur le compromis ;
2-L'autonomie, sous souveraineté marocaine, comme seule et unique solution à ce différend régional ;

3-Les tables-rondes avec la participation de toutes les parties, notamment l'Algérie, comme seul cadre de ce processus, et ce conformément à la résolution 2703 du Conseil de sécurité, du 30 octobre 2023 ;

4-Le respect scrupuleux du cessez-le-feu par les autres parties comme préalable à la poursuite du processus politique.

M.De Mistura aura, également, des entretiens avec les autres parties, à New York, conclut le communiqué.

Greffiers en grève

Dialogue sectoriel biaisé et projet de statut particulier du corps du secrétariat de greffe dans l'impasse



Le secteur de la justice est une fois encore en ébullition. Après le meeting organisé récemment par l'Association des barreaux du Maroc pour exprimer le ras-le-bol des avocats face aux régressions en matière de législation, notamment le nouveau projet de loi relatif au Code de procédure civile, que les professionnels considèrent comme un recul en matière de droits humains et en porte-à-faux avec les dispositions de la Constitution, c'est au tour du Syndicat démocratique de justice (SDJ) affilié à la Fédération démocratique du travail d'exprimer la colère des fonctionnaires du département de la Justice.

En effet, le syndicat majoritaire dans ce secteur a décidé d'organiser une grève nationale de trois jours les 1, 2 et 3 octobre en guise de protestation contre l'impasse dans laquelle se trouve le projet de statut particulier du corps du secrétariat de greffe, selon un communiqué de presse du bureau national du SDJ à l'issue de sa réunion tenue le 25 septembre dernier, tout en appelant le ministère de la Justice à assumer sa responsabilité dans la mise en œuvre des résultats du dialogue social sectoriel et en assurant que le gouvernement passe sous silence les revendications des fonctionnaires de la justice et que ce sont les justiciables et les citoyens en général qui payent la facture de la paralysie des tribunaux.

«Les greffiers ont été poussés à faire la grève

après avoir épuisé tous les canaux de dialogue pour que le gouvernement respecte les outputs du dialogue sectoriel qui a duré plus de deux ans avec le ministère de la Justice, mais pour l'instant, il n'y a rien de nouveau en la matière, à part les ponctions sur les salaires des grévistes», a précisé Youssef Aïdi, secrétaire national du SDJ dans une déclaration à la presse.

Il a souligné que «bien que la paralysie des tribunaux nuise aux intérêts d'un grand nombre de citoyens, le gouvernement n'a pas présenté une véritable vision pour résoudre le problème en prenant une mesure positive», tout en affirmant que «les retenues sur salaire n'auront aucun impact sur la lutte des fonctionnaires» visant à faire valoir leurs droits et leurs revendications.

Le problème remonte au mois de juillet dernier quand le SDJ a pris acte de l'ordre du jour du Conseil de gouvernement du 4 juillet prévoyant l'inclusion du secteur de la justice parmi les outputs du dialogue social central, alors que l'exécutif s'était auparavant engagé à poursuivre le dialogue concernant les dossiers sectoriels en suspens, y compris celui du secteur de la justice.

Youssef Aïdi avait alors précisé que le SDJ avait mené des négociations avec le ministère de la Justice durant deux ans pour apporter des changements au statut particulier du corps du secrétariat de greffe. «Lorsque l'exécutif avait l'intention de présenter les outputs du dialogue social central

entre le chef du gouvernement et les centrales syndicales en y incluant le statut particulier du corps du secrétariat de greffe, nous avons décidé de mener une série de protestations, mais pour montrer notre bonne foi, nous avons suspendu ce mouvement de protestation après l'engagement du gouvernement à respecter les résultats du dialogue social sectoriel», nous avait déclaré Youssef Aïdi. Et le responsable syndical de poursuivre : «Mais nous avons été surpris que le gouvernement

présente le statut particulier du corps du secrétariat de greffe, ce qui signifie qu'il revient sur ses propres engagements concernant ce sujet. Car notre débat avec le ministère de tutelle ne concerne pas seulement l'augmentation des salaires, mais porte également et essentiellement sur d'autres problématiques concernant notre corps telles que les dysfonctionnements concernant le système d'indemnités et les nouveaux engagements et contraintes professionnels des fonctionnaires imposés par la nouvelle organisation judiciaire», alors que le statut présenté par le gouvernement porte uniquement sur l'augmentation générale des salaires décidée dans le cadre du dialogue social central.

Depuis, le SDJ a mené une série de mouvements de protestation et, au lieu de régler le problème, le gouvernement a décidé de mettre encore de l'huile sur le feu en recourant à des retenues sur salaire des grévistes.

«Nous considérons que cette mesure est illégale. Il s'agit d'une fourberie de la part du gouvernement visant à porter atteinte au droit de grève garanti par la Constitution marocaine et les conventions internationales», a souligné Youssef Aïdi, affirmant que «la question de la grève n'est pas encore résolue, compte tenu de l'absence d'une loi organique définissant les conditions et les modalités de mise en œuvre de ce droit».

Il y a lieu de rappeler que les fonctionnaires de la justice ont organisé hier matin des sit-in dans les tribunaux du Royaume dans le cadre du mouvement de protestation décidé par le bureau national du SDJ.

Mourad Tabet

Un homme arrêté après avoir brisé des vitres de l'ambassade du Maroc en Suède

Un homme, armé d'un couteau selon un journal suédois, a été arrêté lundi après avoir brisé des vitres de l'ambassade du Maroc à Stockholm pour y accrocher un drapeau arc-en-ciel à une fenêtre, a indiqué la police.

L'homme s'était enfermé dans une pièce de l'ambassade quand la police est intervenue, selon le quotidien Aftonbladet.

Les raisons précises de son acte restent pour l'heure inconnues, a souligné la police dans un communiqué.

L'homme, qui n'a pas encore été identifié, est soupçonné d'effraction, de vandalisme aggravé et d'avoir provoqué des blessures corporelles - des éclats de verre sont tombés sur un passant dans la rue, a précisé la police.

La personne, dont les blessures n'ont pas été jugées "graves" par la police, s'est soignée par ses propres moyens.

Contactée par l'AFP, l'ambassade du Maroc n'a pas encore commenté l'incident.

Participation du Maroc à la 2^{ème} session du Forum des médias et de la communication à Amman

La 2^{ème} session du Forum des médias et de la communication a débuté, dimanche dans la capitale jordanienne Amman, avec la participation de plus de 500 professionnels des médias, créateurs de contenu et experts dans le domaine de la communication et de la technologie de plusieurs pays arabes et étrangers, dont le Maroc.

Le Maroc est représenté à ce conclave de deux jours, organisé par le Centre pour la protection et la liberté des journalistes, par le président du Syndicat national de la presse marocaine (SNPM), Abdelkebir Khchichen.

Intervenant à l'ouverture du Forum, le ministre jordanien de la Communication et porte-parole du gouvernement, Mohammad Al-Moumni, a indiqué que cet événement constitue une occasion d'échanger des expériences et d'enrichir les idées, dans un contexte marqué par une évolution rapide des médias et des moyens de communication, notamment avec l'essor des réseaux sociaux et des applications d'intelligence artificielle qui influencent de nombreux aspects de la vie.



Il a également souligné que l'avenir des médias dépend de l'engagement des journalistes envers les codes éthiques et les normes professionnelles, assurant ainsi pleinement leur rôle dans la transmission du message médiatique noble face aux déve-

loppements technologiques rapides que connaît ce secteur.

La session des experts et des dirigeants d'institutions médiatiques arabes a abordé le rôle des syndicats de la presse dans le monde arabe, notamment en termes de protection et de déve-

loppement professionnel.

Dans ce sens, M. Khchichen a présenté l'expérience du syndicat dans l'amélioration des conditions de travail des journalistes et la promotion de la profession, ainsi que le suivi des mutations profondes que connaît le paysage

médiatique national et international.

Il a, également, mis en avant le parcours historique du syndicat pour protéger les journalistes et défendre leurs intérêts sur les plans matériel et moral, et renforcer la liberté d'expression, tout en créant un environnement légal et réglementaire favorable à l'évolution des médias nationaux, qui ont connu des "transformations profondes dans leurs structures professionnelles en raison de l'évolution des technologies de communication et des réseaux sociaux".

Le Syndicat national de la presse marocaine "a contribué à améliorer l'environnement de la pratique professionnelle, en s'attaquant aux problèmes de distribution et en améliorant les conditions de publication des journaux, tout en s'intéressant à l'aspect moral, comme la défense de la liberté d'expression", a-t-il poursuivi.

D'autre part, il a noté que l'évolution technologique sans précédent à l'échelle mondiale a profondément affecté les médias classiques, qui traversent des crises de financement et peinent à séduire un large public.

Le Maroc participe au Caire à une réunion sur le traitement médiatique des questions environnementales

La Commission arabe chargée d'élaborer un plan unifié pour le traitement médiatique des questions environnementales a tenu sa première réunion, dimanche, au siège du secrétariat général de la Ligue des États arabes au Caire, avec la participation des représentants des ministères et des médias de plusieurs pays arabes, dont le Maroc. Le Royaume a été représenté à cette rencontre par le directeur adjoint chargé de la formation continue et des stages au sein de l'Institut supérieur de l'information et de la communication (ISIC), Abdessamad Moutei.

S'exprimant à cette occasion, le directeur du secrétariat technique du Conseil des ministres arabes de l'Information, Faleh Al-Mutairi, a mis en avant le rôle de cette commission dans la mise en place d'un plan arabe de traitement médiatique de l'environnement, en application des résolutions du Conseil des ministres de l'Information en la matière. Il a précisé que cette commission a été créée sur la base d'une proposition au 52^e Conseil des ministres arabes de l'Information, tenu à Rabat, dans le but de sensibiliser à la culture environnementale, promouvoir les questions environne-

mentales, en plus d'encourager les pratiques positives à l'égard de l'environnement et renforcer le rôle arabe dans le système multilatéral.

En application de la résolution n°537 du Conseil des ministres de l'Information, le secrétariat général de la Ligue arabe a appelé les États membres, les organisations et les syndicats des médias à lui présenter leurs efforts au niveau national dans le traitement médiatique des questions environnementales, en vue de formuler un plan médiatique arabe unifié, a ajouté M. Al-Mutairi.

Notant que plusieurs avis de pays arabes, dont le Maroc, ont été reçus, il a fait savoir que le secrétariat général de la Ligue arabe œuvre actuellement, en coordination avec la Commission des médias et des communications en Irak, pour organiser un congrès mettant en lumière cette question et préparer un plan arabe pour le traitement médiatique des questions environnementales.

Il a été convenu lors de cette réunion de former une équipe chargée d'élaborer un projet de plan, composée des représentants du Maroc, de l'Égypte, du Koweït, de l'Arabie Saoudite, de l'Irak et de la Jordanie.

Droit d'accès à l'information

Débat institutionnel pour la révision du cadre juridique

Un débat institutionnel a été lancé pour réviser le cadre juridique relatif à l'exercice du droit d'accès à l'information et mieux répondre aux exigences d'accessibilité. Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée internationale du droit à l'information, célébrée le 28 septembre de chaque année, la Commission du droit d'accès à l'information (CDAI) a annoncé avoir initié, depuis plusieurs semaines, un débat institutionnel pour réviser la loi n° 31-13 relative au droit d'accès à l'information au Maroc.

Cette révision vise à mieux répondre aux exigences d'accessibilité et à surmonter les défis identifiés après plus de six ans de sa promulgation et plus de cinq ans de son entrée en vigueur, indique la Commission. Elle a également rappelé qu'elle a émis en 2023 une délibération pour la révision de la loi n° 31-13, dans laquelle elle a mis en avant les fondements et les orientations générales de cette révision, qui ont émané de l'exercice de ses fonctions, lui permettant d'identifier plusieurs problématiques relevées lors de l'examen des plaintes reçues.

Ladite délibération a été soumise au chef du gouvernement, qui a chargé le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration de coordonner avec la Commission pour l'étudier et prendre les mesures appropriées y afférentes, ajoute le communiqué, notant que plusieurs réunions ont été tenues entre les deux par-

ties, en présence des institutions membres du comité de pilotage, pour définir la méthodologie de travail et la mettre en œuvre.

A cet égard, la Commission a réitéré son appel aux institutions et instances concernées par le droit d'accès à l'information à déployer davantage d'efforts pour renforcer les mesures nécessaires à garantir l'exercice de ce droit, notamment à travers la désignation de personnes chargées de fournir les informations, l'établissement de bases de données dans les différents services administratifs et leur mise à disposition auprès des personnes concernées pour leur permettre de remplir pleinement leurs fonctions. Elle a, de même, appelé à prendre les mesures nécessaires pour activer la publication proactive des informations et respecter les délais en vigueur permettant d'examiner les demandes et les plaintes, afin que les citoyens et les étrangers résidant légalement au Maroc puissent exercer leur droit d'accès à l'information.

Ces mesures garantiront ainsi une plus grande ouverture de l'administration, son rapprochement de l'utilisateur et le renforcement de la confiance entre les deux parties, outre une participation citoyenne effective, le renforcement du rôle de l'opinion publique dans la remise en question et le contrôle des politiques publiques, en plus de favoriser la circulation d'informations correctes provenant de sources vérifiées, tout en luttant contre les risques des fake news.

Portrait



Shigeru Ishiba

Le stratège discret devient enfin Premier ministre

La persévérance de Shigeru Ishiba a fini par payer vendredi, permettant à cette figure discrète

mais influente de la politique japonaise de prendre la tête du Parti Libéral-Démocrate (PLD) pour succéder au Premier ministre Fumio Kishida.

Agé de 67 ans, Ishiba, connu pour sa maîtrise en matière de politique de sécurité et de défense, se présentait pour la cinquième fois à cette course pour la tête du parti au pouvoir. Il a battu Mme Sanae Takaichi, qui ambitionnait d'être la première femme à occuper ce poste, en finale de cette élection, à laquelle M. Kishida a décidé de renoncer, abandonnant de facto son poste de chef du gouvernement.

Au niveau international, M.Ishiba appelle à la création d'une version asiatique de l'Otan, ce qui pourrait irriter la Chine mais il reste toutefois prudent dans ses propos sur Pékin.

Ishiba, qui va diriger la quatrième économie mondiale, soutient simplement que l'armée japonaise devrait être en mesure de réagir plus vigoureusement en cas de violation de son espace aérien ou de ses eaux territoriales.

Actuellement, un coup de semonce est la seule option, et la Chine en a "bien conscience", a-t-il déclaré.

Il plaide pour que l'alliance américano-japonaise

sur la sécurité soit plus égalitaire.

Sur le plan intérieur, celui qui fut longtemps considéré comme l'éternel N.2 dit souhaiter s'attaquer à des problèmes sociaux difficiles tels que les réformes politiques et agricoles et les questions de sécurité nationale.

En 2012, ce père de deux enfants avait échoué à prendre la tête du parti face à son grand rival, Shinzo Abe. Même scénario lors de sa précédente tentative d'accession au pouvoir en 2020, face à Fumio Kishida, l'actuel Premier ministre, qu'il remplacera mardi.

L'ancien ministre de la Défense et de l'Agriculture est plutôt apprécié par l'opinion japonaise mais a toujours souffert d'un manque de popularité auprès des parlementaires.

Pendant longtemps, M.Ishiba s'était mis à dos les poids lourds du parti par exemple en "critiquant ouvertement les politiques du PLD sous la direction de M.Abe", a affirmé à l'AFP Yu Uchiyama, professeur de politique à l'Université de Tokyo.

Mais récemment, "il s'est exprimé sur la nécessité pour le parti au pouvoir de tourner la page concernant les scandales politico-financiers" qui

ont ébranlé le PLD, ajoute-t-il, ce qui a pu jouer en sa faveur.

Cette fois, les étoiles se sont en effet alignées pour ce passionné de trains et des chanteurs pop des années 1970 qui avait remporté son premier siège parlementaire en 1986 à l'âge de 29 ans.

"Le travail de ma vie est la sécurité, la prévention des catastrophes et la revitalisation des régions rurales", a-t-il déclaré pendant la campagne pour le tête du PLD.

Il a ainsi suggéré la création d'une agence gouvernementale chargée de la prévention des catastrophes naturelles dans ce pays sujet aux séismes et fréquemment frappé par des typhons et des pluies torrentielles.

Originaire de la région rurale de Tottori - le département le moins peuplé du Japon - il accorde une place importante à la redynamisation de la campagne nipponne. Il souhaite relever le faible taux de natalité du Japon en prenant des mesures telles que l'abaissement des longues heures de travail nipponnes et le renforcement des aides aux parents.

"La population du Japon va fortement diminuer. Si nous ne prenons pas de mesures radicales, l'économie ne se développera pas. Je ne

veux pas que les générations futures fassent à nouveau l'expérience de nos échecs et de nos revers", avait-il déclaré lors d'un débat télévisé.

Shigeru Ishiba va devoir relancer l'économie nipponne. Après avoir subi pendant des décennies une inflation quasi inexistante voire la déflation, le Japon a connu un virage en 2022, avec une hausse des prix à la consommation systématiquement supérieure ou égale à 2%.

M.Ishiba s'est engagé à stimuler l'économie en encourageant les investissements nationaux dans les secteurs technologiques des puces et de l'intelligence artificielle, ainsi qu'à utiliser l'énergie nucléaire parallèlement aux énergies renouvelables pour alimenter le pays.

Ishiba a expliqué mercredi qu'il était particulièrement qualifié pour le poste de Premier ministre, car il a connu de nombreux échecs lorsqu'il s'est attaqué à des problèmes sociaux difficiles, comme la réforme agricole.

"J'ai toujours beaucoup réfléchi pour savoir pourquoi les choses ne s'étaient pas toujours bien passées. Et je ne veux pas que les générations futures répètent les mêmes erreurs", a-t-il déclaré mercredi à deux jours de son élection.

La population du Japon va fortement diminuer. Si nous ne prenons pas de mesures radicales, l'économie ne se développera pas. Je ne veux pas que les générations futures fassent à nouveau l'expérience de nos échecs et de nos revers, dicit Ishiba.



Les relations Israël-ONU au point de rupture ?



Les relations notoirement difficiles entre Israël et les Nations unies ont sombré au plus bas depuis le 7 octobre. La semaine dernière, c'est du haut de la tribune même de l'Assemblée générale de l'ONU que le Premier ministre Benjamin Netanyahu a à nouveau sonné la charge.

"Jusqu'à ce qu'Israël, jusqu'à ce que l'Etat juif, soit traité comme les autres nations, jusqu'à ce que ce maréage antisémite soit asséché, l'ONU sera considérée par les gens justes comme rien de plus qu'une farce méprisante", a-t-il lancé jeudi.

Israël, qui s'est très vite vu accuser de "génocide" dans sa guerre contre le Hamas à Gaza parmi les rangs onusiens, a contre-attaqué en taxant l'organisation d'antisémitisme et va jusqu'à reprocher à son Secrétaire général Antonio Guterres d'être "un complice de la terreur".

La récente escalade contre le Hezbollah au Liban a encore attisé les flammes.

Les relations "se sont grandement détériorées" et elles sont passées "de mauvaises à franchement mauvaises", constate Cyrus Schayegh, professeur d'histoire internationale à l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève.

Depuis les attaques sans précédent du Hamas en Israël il y a près d'un an, agences onusiennes et tribunal international ont condamné la brutalité de la riposte israélienne à Gaza.

"Nous avons le sentiment que l'ONU a trahi Israël", confie à l'AFP l'ambassadeur israélien auprès de l'ONU à Genève, Daniel Meron. L'attaque du 7 octobre a entraîné la mort de 1.205 personnes, principalement des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur les chiffres officiels israéliens qui incluent les otages tués en captivité.

Sur les 251 otages capturés par les militants, 97 sont toujours détenus à Gaza, dont

33 que l'armée israélienne déclare morts.

Les représailles militaires israéliennes ont coûté la vie à plus de 41.500 personnes à Gaza, en majorité des civils, selon le ministère de la Santé du territoire contrôlé par le Hamas.

Nulle agence de l'ONU n'a été plus critiquée et attaquée -souvent physiquement- par Israël que l'UNRWA, qui s'occupe des réfugiés palestiniens. Mais au sein de l'organisation internationale personne n'a été épargné.

Les appels à la démission d'Antonio Guterres ont débuté peu après le 7 octobre, quand il a souligné que l'attaque du Hamas "ne s'est pas produite dans le vide". "Le peuple palestinien a été soumis à 56 ans d'occupation étouffante", avait-il ajouté.

Israël se plaint de longue date de ce qu'il perçoit comme un biais de l'ONU à son encontre et en veut pour preuve la longue liste de résolutions visant le pays.

Depuis la création du Conseil des droits de l'Homme en 2006, plus d'un tiers des 300 résolutions de condamnation ont visé Israël, affirme son ambassadeur à Genève, qui trouve ce nombre "stupéfiant".

Les critiques rappellent eux que depuis sa création en 1948, le pays ignore une multitude de résolutions de l'ONU et de décisions de tribunaux internationaux condamnant ses actions.

Ni la résolution 194 sur le droit au retour des Palestiniens chassés lors de la création d'Israël, ni la condamnation de l'occupation des territoires conquis en 1967, ni celle de la création de colonies illégales n'ont été respectées.

En permettant à Israël de rester dans une situation de "non-respect du droit international, l'Occident a fait croire aux Israéliens qu'ils sont au-dessus du droit international", déclare à l'AFP Riccardo Bocco, professeur de sociologie politique à

l'Institut universitaire de Genève.

Ce manque de conséquences tangibles "a rendu les parties au conflit plus impudentes", note Ravina Shamdasani, porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme dans un entretien avec l'AFP.

"Nous avons tiré la sonnette d'alarme à maintes reprises et maintenant, on a l'impression que l'impunité règne", dit-elle, dénonçant les incessantes attaques "inacceptables" y compris de la part de hauts responsables israéliens.

C'est toutefois l'UNRWA qui paye le prix fort et le prix du sang.

Après qu'il a été démontré qu'une poignée de ses 13.000 employés à Gaza ont été directement impliqués dans les attaques du 7 octobre, d'importants donateurs ont coupé provisoirement les vivres à l'agence.

Son patron Philippe Lazzarini a accusé Israël de vouloir "systématiquement démanteler"

l'UNRWA qui a vu nombre de ses infrastructures détruites dans la bande de Gaza, où 220 employés ont été tués.

Francesca Albanese, experte indépendante, nommée par le Conseil des droits de l'Homme (CDH), en charge des territoires palestiniens, s'est demandé récemment "s'il ne faudrait pas s'interroger sur l'adhésion" à l'ONU, "pour laquelle Israël semble n'avoir aucun respect?".

Mme Albanese est vilipendée par les autorités israéliennes, dont l'ambassadeur Meron qui la traite d'"antisémite".

Des collègues de la juriste italienne s'inquiètent des conséquences à long terme pour une ONU constamment remise en cause ou ignorée.

Pedro Arrojo-Agudo, l'expert sur le droit à l'eau potable du CDH résume : "Nous allons faire exploser l'ONU si nous ne réagissons pas".

Le Hezbollah choisira un successeur à Nasrallah au plus tôt

Le Hezbollah choisira un successeur à son chef Hassan Nasrallah, tué par Israël, "dès qu'il en aura l'occasion", a annoncé lundi le numéro deux du groupe, assurant que sa formation allait continuer à viser Israël malgré les coups intenses qu'elle subit.

Dans un discours retransmis en direct sur la chaîne du Hezbollah, Al-Manar, Naïm Qassem a affirmé que Nasrallah avait été tué en compagnie de quatre autres personnes, démentant la mort d'une vingtaine de membres de la formation pro-iranienne annoncée par Israël dans sa frappe sur la banlieue sud de Beyrouth vendredi.

Nasrallah a été tué avec Ali Karaké, commandant du front avec Israël dans le sud du Liban, le brigadier général Abbas Nilforoushan des Gardiens de la révolution iraniens, et deux autres membres du Hezbollah, a dit Naïm Qassem.

Il n'a pas précisé quand le successeur de Nasrallah serait désigné, ni quand se dérouleraient les obsèques du chef de la puissante formation pro-iranienne.

Il a assuré que le Hezbollah était prêt à repousser une offensive terrestre dont menace Israël. "Nous ferons face à toute éventualité et nous sommes prêts si les Israéliens décident d'entrer au sol, nos forces de résistance sont prêtes pour une confrontation terrestre", a-t-il averti.

Il a en outre affirmé que son parti allait poursuivre sa lutte contre Israël "en soutien à Gaza".

Première frappe israélienne au coeur de Beyrouth

Un groupe palestinien visé

L'armée israélienne a mené lundi une frappe aérienne au coeur de Beyrouth, pour la première fois depuis le début de l'escalade militaire entre Israël et le Hezbollah libanais, tuant trois membres d'un groupe armé palestinien.

Le Hamas, allié du Hezbollah lui aussi soutenu par l'Iran, a par ailleurs annoncé que son chef au Liban avait été tué lundi dans une frappe dans le sud du pays, où l'armée israélienne mène d'intenses bombardements contre le groupe islamiste libanais depuis une semaine.

Au total, plus de mille personnes ont été tuées au Liban, selon les autorités libanaises, depuis le début de l'escalade militaire entre Israël et le Hezbollah à la mi-septembre.

Israël avait une nouvelle fois promis de combattre ses "ennemis" et de les "éliminer" partout où ils se trouvent, après la mort du chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, tué vendredi dans une puissante frappe israélienne sur la banlieue sud de Beyrouth.

Le numéro deux du Hezbollah, Naïm Qassem, devait prononcer lundi un discours, alors que débutent trois jours de deuil national au Liban.

Après plusieurs frappes ces derniers jours sur la banlieue sud de la capitale, fief du mouvement islamiste libanais, l'armée israélienne a visé lundi le centre de Beyrouth pour la première fois depuis que le Hezbollah a ouvert un front contre Israël, au lendemain de l'attaque sans précédent menée par le Hamas le 7 octobre 2023.

Selon une source de sécurité libanaise, "au moins quatre personnes ont été tuées dans une frappe de drone israélienne visant un appartement appartenant à la Jamaa Islamiya", un groupe islamiste libanais sunnite qui appuie le Hezbollah dans ses opérations menées depuis le Liban sur le nord d'Israël "en soutien" au Hamas.

Le Front populaire pour la libération de la Palestine (FPPLP) a annoncé la mort de trois de ses membres dans la frappe.

L'armée israélienne n'a pas commenté ces informations.

Cette frappe a visé un immeuble du quartier de Cola, dont un étage a été détruit, selon des images de l'AFP.

Réveillé par un "énorme bruit", Mohammed al-Hoss, un habitant du quartier, s'est précipité dans la



rue en pyjama. "Les gens criaient et on voyait la poussière qui s'élevait de l'immeuble d'à côté", a raconté cet homme de 41 ans.

Son immeuble, où vivaient aussi des personnes ayant fui les bombardements dans d'autres régions du Liban, a été endommagé. "Nous sommes visés injustement pour quelque chose avec laquelle nous n'avons rien à voir. Notre pays n'a pas les moyens d'aller en guerre. Notre pays est dans un état misérable", a-t-il ajouté.

Ce raid intervient alors que l'armée israélienne bombarde pour le huitième jour consécutif les fiefs du Hezbollah à travers le Liban.

L'une de ces frappes a tué lundi Fatah Charif Abou al-Amine, le chef du Hamas au Liban, dans le camp de réfugiés palestiniens d'al-Bass, dans le sud du pays, selon le mouvement palestinien.

Israël avait annoncé à la mi-septembre déplacer le "centre de gravité" de ses opérations, concentrées principalement jusque-là sur la bande de Gaza, vers le nord et la frontière libanaise, pour permettre le retour de dizaines de milliers d'habitants qui ont fui depuis un an les tirs de roquettes du Hezbollah sur cette région.

Lundi avant l'aube, l'armée a annoncé avoir frappé des dizaines de cibles du Hezbollah dans la région de

la Békaa, dans l'est du Liban, parmi lesquelles "des dizaines de lanceurs et de bâtiments où étaient stockées des armes".

Elle a indiqué avoir "réussi à intercepter une cible aérienne suspecte qui est entrée depuis le Liban en territoire israélien" lundi matin.

Selon le Premier ministre libanais, Najib Mikati, près d'un million de personnes pourraient avoir été déplacés par les bombardements israéliens, soit le plus grand déplacement de population de l'histoire du pays selon lui.

Cette situation fait craindre un embrasement régional.

Une guerre totale au Moyen-Orient "doit être évitée", a exhorté le président américain Joe Biden, après avoir qualifié la mort de Nasrallah de "mesure de justice".

L'Arabie saoudite, très influente au Liban, a appelé lundi au respect de la "souveraineté et de l'intégrité territoriale" de ce pays, exprimant sa "grande préoccupation" face à l'intensification du conflit entre le Hezbollah et Israël, alors que se poursuit l'offensive israélienne dans la bande de Gaza.

Dans le territoire palestinien, bombardé sans répit depuis un an en riposte à l'attaque du 7 octobre, le nombre de frappes aériennes israéliennes a cependant

baissé de manière significative ces derniers jours, selon des journalistes de l'AFP qui ont signalé trois ou quatre frappes pendant la nuit de dimanche à lundi.

Le décès de Hassan Nasrallah, considéré comme l'homme le plus puissant du Liban, constitue une victoire majeure d'Israël face à l'Iran et ses alliés.

Lors de son opération baptisée "Ordre nouveau", l'armée israélienne a dit avoir tué également "plus de 20 combattants" présents dans le quartier général souterrain du Hezbollah, situé sous des bâtiments civils et qui dirigeaient les opérations contre Israël.

Israël a affirmé que la "plupart" des hauts dirigeants du Hezbollah avaient été tués ces derniers mois lors de ses opérations.

Malgré les coups incessants portés par Israël, le mouvement poursuit ses tirs de roquettes.

"Nous avons peur qu'il y ait une escalade totale", a témoigné Matan Sofer, un habitant de la localité israélienne de Rosh Pina, à une trentaine de kilomètres de la frontière libanaise.

"La ligne" de Nasrallah "se poursuivra et son objectif sacré sera réalisé avec la libération de Jérusalem", a affirmé l'Iran, qui finance et arme le Hezbollah.

Le cousin de Hassan Nasrallah, Hachem Safed-dine, figure éminente du parti, apparaît comme un successeur potentiel.

Déplacés par les bombes, "invisibles" au Liban

La double peine des migrants

Dans le chaos qui s'est abattu sur le Liban, ils sont "invisibles". Sri-Lankais, Soudanais, Philippins, Ethiopiens... Eux aussi ont fui les bombes israéliennes qui pilonnent les pays où ils vivent, dans l'ombre, depuis des années.

La paisible paroisse Saint Joseph des Frères jésuites, à Beyrouth, résonne de cris d'enfants. Des femmes, les traits tirés, discutent doucement autour d'une table. D'autres, assises par terre dans la cour, attendent la distribution de repas, sous le bourdonnement incessant d'un drone israélien.

Ils arrivent tous les jours, du sud, de l'est du Liban, de la banlieue sud de Beyrouth. L'église, habituellement lieu d'accueil de jour pour les migrants, s'est transformée "du jour au lendemain" en abri avec le début des frappes israéliennes, raconte le frère Michael Petro, un des responsables du Service jésuite des réfugiés (JRS).

Parmi les communautés immigrées déplacées et sans nulle part où aller, le bouche à oreille s'est mis en branle.

"Une première famille est arrivée, a demandé si elle pouvait rester. Nous avons dit oui, et le matin suivant 30 personnes sont venues, puis 50 autres", raconte le jésuite américain.

"Le premier jour, nous avons appelé tous les centres pour déplacés du pays, mais en vain. Soit ils étaient déjà pleins, soit ils n'acceptaient pas les migrants", soupire-t-il.

Quelques familles ont finalement pu être casées, et à l'heure actuelle la paroisse héberge 52 migrants.

Les bombardements israéliens ont provoqué le déplacement de centaines de milliers de personnes. A Beyrouth, les Libanais déplacés sont hébergés dans des écoles, des centres ou des hôtels, souvent dans des conditions précaires, et certains dorment encore dans la rue.

"Les migrants aussi sont des déplacés, ils ont besoin d'aide!" s'exclame Dea Hage Chahine, une jeune activiste libanaise. "Ils sont juste invisibles, des citoyens de troisième zone", s'insurge-t-elle, soulignant qu'"ils n'ont pas de droits, même pas de passeports", souvent confisqués par les employeurs.

Kumiri Parara, une Sri-Lankaise de 48 ans, est arrivée il y a quelques jours avec son fils de 12 ans, fuyant Saïda, dans le sud, sous les bombes. Etablie au Liban depuis 20 ans, où elle s'est mariée avec un Palestinien avant de divorcer, elle travaillait

comme domestique, à l'instar de la plupart de ses compatriotes.

Ses employeurs à Saïda ont fui eux aussi, mais elle n'est pas en contact avec eux. "Personne ne s'est préoccupé de moi", dit doucement cette femme vêtue d'une tunique orange éclatante.

Sa compatriote Malani Somalatha, une cuisinière de 46 ans, vivait, elle, dans la banlieue sud de Beyrouth, fief du Hezbollah pilonné par Israël. "On a tout laissé et on est venu ici", raconte-t-elle, avant de fondre en larmes. Le restaurant où elle travaillait a fermé.

Le Liban accueille plus de 160.000 migrants de nationalités différentes, dont 65% de femmes, selon un rapport de l'Organisation internationale pour les migrations de l'an dernier. Sans doute plus, car nombre d'entre eux sont en situation irrégulière, ou dans un flou légal.

Beaucoup viennent sous le système de la "kafala", un processus de parrainage régissant la présence des travailleurs étrangers, mais qui permet de nombreux abus, dénoncent les défenseurs des droits humains.

Susan Baïmba est venue de Sierra Leone il y a deux ans pour travailler comme femme de ménage

près de Saïda. Quand les frappes ont commencé, elle a fui vers Beyrouth avec des compatriotes et dormi dans la rue avant d'atterrir à Saint Joseph.

Elle a bien tenté de rejoindre des Sierra-Léonais installés dans des appartements à Beyrouth, mais "les propriétaires nous ont chassés. Ils nous ont dit: 'Partez, nous ne voulons pas de problèmes'", raconte la jeune femme de 37 ans.

"Maintenant, nous voulons juste rentrer chez nous. Nous sommes fatigués", dit-elle.

A Saint Joseph, les femmes et les enfants ont été installés dans une salle au premier étage, les hommes au second.

Malika Joumaa, une Soudanaise de 30 ans, a fui en 2014 son Darfour natal ravagé par la guerre. Il y a quelques jours, elle a fui Armoun, dans le sud du Liban, avec son mari et sa petite fille. Elle raconte un voyage éprouvant, une journée et demie en moto, une nuit sous un pont près de Beyrouth, et finalement Saint Joseph.

Elle s'interrompt un long moment, avant de lâcher:

"Je ne comprends pas pourquoi la guerre a éclaté au Soudan, et je ne comprends pas pourquoi elle a éclaté ici".

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

GRATIN	RAVALID- EUR	MICMAC	SYMBOLE DE L'ÉTAÏN	TAUDIS	EN VOL	COMMÉM- ORATION	↓ MÉTAL PENSION	LIT	↓	PRISE DE PASSION
↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
CASSE	→						CENT MÈTRES CARRÉS	PARTIE DU BICEPS	→	
CENTÏME	→		PRONOM		TRAVAIL FÉNIBLE	→	↓			
CHEVEL- LIRE TISSU	→		↓					SODIUM	TOUT AUTOUR	
↓	↓				DUPAS MÉTAL	→		↓	↓	
MAGNÉS- IUM	→		POÈME LYRIQUE	CEPEND- ANT	↓		PERSONNE MÉCHANTS SORT	→		
TRANSF- ORMATION	→			BISTROT QUARTIER D'ALEP	→			RECUEIL DE BONS MOTS		FIN D'ANNÉE
↓	↓				RÈGLE PLATE BISON	→		BAUDET	→	↓
USTENSIL- LE DE CUISINE	→	HARASS- ANTE EN BERNE	→		↓					
COUVERT DE DUNES	→	↓		ÉRUCTA- TION	→		EN ADULT RADIUM	→		NOTE
SANS MOTIF MÉTAL	→			ALLIER	→		↓	VIEILLE CITÉ	→	↓
↓	↓	ROULÉS	→			DÉSOLÉ	→			

Solution mots flechés d'hier

BEST OF	A	ARTISTS	MICAL	HYPER	A'	ÈRE	RETTURE	A'	PIER	P	PARQUÉ	PROCHAIN
CARRE	N	N	A	G	È	N	A	I	R	E		
A	T	T	R	E	S	C	P	A	N			
ARTISTE	H	E	R	S	E	C	O	N	D			
CARRE	F	O	S	L	O	E	L	U	D			
IL	E	G	A	N	S	P	O	T				
ARTISTE	O	N	A	C	L	E	A	N	T			
CHOCOLATE	G	U	I	N	D	E	E	A	N			
M	I	E	C	U	E	L	E					
ES	E	N	J	A	M	B	E					
ARTISTE	O	E	E	U	U	R						
S	A	I	G	A	I	D	M	O	I			
ARTISTE	P	R	O	M	E	N	E	S				

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benabba

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouidby
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaf

Service technique
Khadja Sali (Responsable)
Myriem Rebane
Khadja Halali
Marlama Parki
ElBardoussi Elmarid

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laraki

Correspondants
Ahmedou El Katab (Ladycane)
Abdelali Khalfad (Issoukara)

Collaborateurs
Cheouh Salouan
Khaliq Benmouza

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2365 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@liberationlibe.ma
Youssef El Gado

Mourad El Youssefi
Louhna Baghdadli
Latifa Mousab
Rkia Ait Dahman
Silvian Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

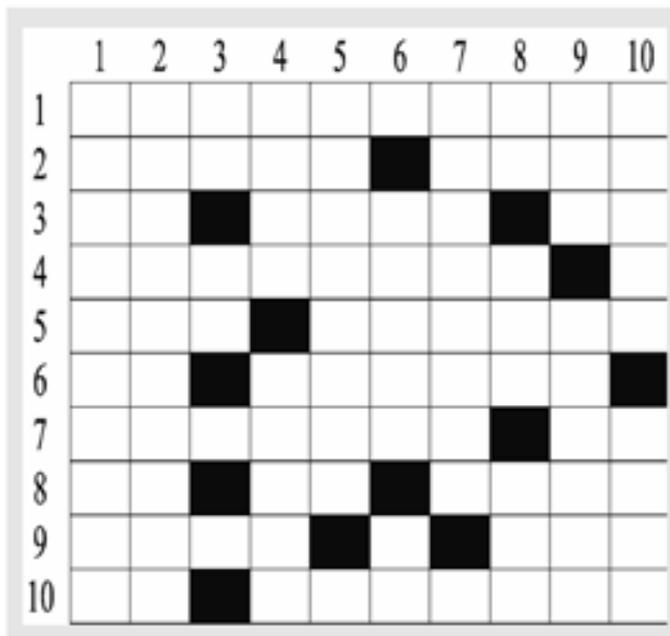
Journal Libération

Libération Maroc

المغرب ojb MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Gastéropode
- 2- Singe araignée - Reponsant
- 3- Démonstratif - Greffe - Condition
- 4- Etat de servilité
- 5- Coup de feu - Religieuses
- 6- Vieux do - Façonni
- 7- Frotteat - Pour une donnée satellite
- 8- Nickel - En prise - Demi d'atomiste
- 9- Capitale de Aal - Sport sur blanc
- 10- Réfléchi - Eau-de-vie scandinave

VERTICALEMENT

- 1- Meuses
- 2- Programme d'exploitation informatique
- 3- Note - Coordonant
- 4- Trop mûr - Conseil savant
- 5- Eau russe
- 6- Deux font bien soigné - Il se dresse
- 7- Constituants
- 8- Note - USA made in France - Club néerlandais
- 9- Premier mot du Coran - Mesquin
- 10- Dispositions législatives - Assemble

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

8	6	3				7		
		5	1	9		8		6
3	9			6				
			8				2	
5	7		6	2	4		1	9
	4				3			
				7			9	3
9		2		3	6	7		
	3				2	6		4

Moyen

			2					6	
		7		1		2			
5			9			7		3	
			6	4		5	8		
6				3				4	
8	7		1		5				
3	2			6				7	
		6		8		3			
	5				1				

Difficile

					7	9			
1	6				2	8			
9		5		3					
5			8						
	8	2	9		4	7	6		
					6			8	
				8		2		5	
		1	2				8	6	
		3	6						

Expert

				3		9			
		7			6		4		
3		9	4		5				
	6		3					1	
4									5
	2				7			9	
				6		3	8		4
	9		5				6		
		6		8					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	4	7	9	3	8	2	1	6	
1	8	2	4	5	6	9	7	3	
3	9	6	1	2	7	8	4	5	
7	6	3	8	4	2	1	5	9	
9	1	8	6	7	5	4	3	2	
4	2	5	3	1	9	6	8	7	
6	3	9	7	8	4	5	2	1	
8	5	1	2	6	3	7	9	4	
2	7	4	5	9	1	3	6	8	

Moyen

1	4	3	2	5	9	8	7	6	
6	5	8	7	4	1	3	9	2	
7	9	2	3	6	8	5	4	1	
5	2	1	4	8	3	7	6	9	
9	3	6	5	7	2	1	8	4	
4	8	7	1	9	6	2	3	5	
3	6	9	8	1	5	4	2	7	
2	1	4	9	3	7	6	5	8	
8	7	5	6	2	4	9	1	3	

Difficile

1	8	2	9	4	5	6	3	7	
3	5	7	2	6	8	1	4	9	
4	6	9	7	1	3	5	2	8	
5	9	8	4	7	1	3	6	2	
2	3	1	6	8	9	7	5	4	
6	7	4	3	5	2	9	8	1	
8	4	3	5	9	7	2	1	6	
7	1	5	8	2	6	4	9	3	
9	2	6	1	3	4	8	7	5	

Expert

9	5	4	6	3	7	1	2	8	
2	6	3	9	8	1	7	4	5	
1	8	7	2	4	5	3	6	9	
4	1	9	8	7	6	5	3	2	
8	3	6	5	2	4	9	1	7	
7	2	5	3	1	9	4	8	6	
5	4	2	1	9	8	6	7	3	
6	7	8	4	5	3	2	9	1	
3	9	1	7	6	2	8	5	4	

Economie

La demande intérieure progresse de 5% au T2-2024

La demande intérieure a augmenté de 5% au deuxième trimestre 2024 au lieu de 0,1% le même trimestre de l'année précédente, selon le Haut-Commissariat au plan (HCP).

La contribution de cette demande à la croissance économique nationale s'est élevée à 5,2 points au lieu de 0,01 point une année auparavant, précise le HCP dans une note d'information sur la situation économique nationale au deuxième trimestre 2024.

Ainsi, les dépenses de consommation finale des ménages ont connu une hausse de 3,1% au lieu de 0,6%, avec une contribution à la croissance de 1,7 point au lieu de 0,4 point, précise le HCP.

La consommation finale des administrations publiques, de son côté, a affiché un ralentissement de son taux d'accroissement passant de 4,9% la même période de l'année précédente à 3,8% au deuxième trimestre 2024 avec une contribution à la croissance de 0,7 point, rapporte la MAP.

Par ailleurs, le taux d'accroissement de l'investissement brut (FBCF, variation des stocks et acquisition nette d'objets de valeurs) a connu une hausse de 8,9% au lieu d'une baisse de 4,2% au deuxième trimestre 2023, contribuant ainsi positivement à la croissance de 2,7 points au lieu d'une contribution négative de 1,4 point.

Au niveau des échanges extérieurs de biens et services en volume, aussi bien les exportations que les importations ont enregistré de fortes hausses durant le deuxième trimestre 2024. C'est ainsi que les importations en volume ont connu une hausse de 12,9% au lieu de 0,2%, avec une contribution négative à la croissance de 6,3 points au lieu d'une contribution négative de 0,1 point, durant la même période de l'année passée.

De leur côté, les exportations en volume ont augmenté de 7,8% au lieu de 5,5%, avec une contribution à la croissance de 3,4 points au lieu de 2,6 points une année auparavant.

Dans ce cadre, les échanges extérieurs de biens et services ont dégagé une contribution négative à la croissance, se situant à 2,9 points au lieu d'une contribution positive de 2,5 points durant le deuxième trimestre 2023.

La croissance économique poursuit son ralentissement au deuxième trimestre de 2024

L'économie marocaine continue de montrer des signes de ralentissement au deuxième trimestre de 2024, les récentes données publiées par le Haut-commissariat au plan (HCP) indiquant une décélération de la croissance pour le deuxième trimestre consécutif de l'année.

En effet, « selon l'arrêté des comptes nationaux du deuxième trimestre de 2024, la croissance de l'économie nationale s'est située à 2,4% au lieu de 2,5% durant le même trimestre de 2023 », a indiqué l'institution publique dans sa note d'information sur la situation économique nationale au deuxième trimestre de 2024.

La croissance économique a ainsi évolué à un rythme en deçà de celui constaté au trimestre précédent où elle avait atteint 2,5% au lieu de 3,9% durant le même trimestre de l'année précédente. « Tirée par la demande intérieure, cette croissance a été réalisée dans un contexte d'une inflation maîtrisée et d'un besoin de financement de l'économie nationale représentant 1,1% du PIB », a fait savoir le Haut-commissariat dans sa note qui fait également état de la hausse des activités non agricoles et de la baisse de celles du secteur agricole, respectivement de 3,2% et de 4,5%. Ainsi, la valeur ajoutée du secteur primaire en volume (corrigée des variations saisonnières) s'est contractée de 5% au deuxième trimestre de 2024, après avoir enregistré un accroissement de 1,2% le même trimestre de l'année précédente. Selon le document, cette variation « s'explique par la baisse de la valeur ajoutée de l'agriculture de 4,5% au lieu d'une hausse de 1,5% et de la baisse de celle de la pêche de 14,7% au lieu d'une baisse de 4,5% ».

En ce qui concerne l'évolution de la valeur ajoutée du secteur secondaire, les données montrent une amélioration de 3,8% au lieu d'une baisse de 2,4 durant le deuxième trimestre de l'année précédente.

Pour le HCP, cette évolution est le résultat de l'amélioration des valeurs ajoutées de l'industrie d'extraction de 23,6% au lieu d'une baisse de 9,6%, du bâtiment et travaux publics de 3,6% au lieu d'une baisse de 2,4%, des industries de transformation de 2,9% au lieu d'une baisse de 1,6% et de la baisse de celle de l'électricité et eau de 6,3% au lieu d'une hausse de 0,8%.

Analysant cette fois-ci l'évolution de la valeur ajoutée du secteur tertiaire, l'institution a noté un ralentissement de son taux d'accroissement qui est passé de 5% la même période de l'année précédente à 3,1% au deuxième trimestre de 2024.

D'après les explications de l'orga-



nisme, cet essoufflement est lié au ralentissement des activités de l'hébergement et restauration à 9,3% au lieu de 32,8%, du transport et de l'entreposage à 5,1% au lieu de 6,9%, de la recherche et développement et services rendus aux entreprises à 3,8% au lieu de 4,4%.

Cette décélération a été également constatée au niveau des activités des services de l'éducation, de la santé et action sociale (2,7% au lieu de 4,8%), des services immobiliers (2% au lieu de 3,2%), des services financiers et assurances (0,9% au lieu de 3,1%) ainsi que de l'information et communication (0,5% au lieu de 4,2%).

Il est important de noter la hausse des activités des services rendus par l'administration publique générale et sécurité sociale de 3,6% au lieu de 3,3% et du commerce et réparation de véhicules de 1,9%

au lieu de 0,9%.

En conséquence, l'institution estime que « la valeur ajoutée du secteur non agricole a connu une augmentation de 3,2% durant le deuxième trimestre de 2024 au lieu de 2,5% une année auparavant », comme indiqué plus haut.

Compte tenu de l'accroissement des impôts sur les produits nets des subventions de 3%, le HCP en arrive à la conclusion que « le produit intérieur brut a affiché un accroissement de 2,4% en volume, au lieu de 2,5% le deuxième trimestre de l'année précédente », estimant en outre que le PIB a connu une hausse de 3,6% aux prix courants, dégageant une hausse du niveau général des prix de 1,2% au lieu de 7,3% le deuxième trimestre de l'année précédente.

Alain Bouithy

L'épargne nationale à 32,1% du PIB au T2-2024

L'épargne nationale s'est située à 32,1% du produit intérieur brut (PIB) au deuxième trimestre 2024 au lieu de 32,4% un an auparavant, selon le Haut-Commissariat au plan (HCP).

Cette évolution tient compte de l'accroissement de 4,1% de la consommation finale nationale en valeur au lieu de 6,2% enregistré une année auparavant, explique le HCP.

L'institution fait également savoir qu'avec le ralentissement du PIB, aux prix courants, à 3,6% au lieu de 9,8% au deuxième trimestre de l'année passée et l'augmentation de 4,7% des revenus nets reçus du reste du monde, la croissance du revenu national brut disponible a connu un net ralentissement passant de 9,3% la même période de l'année passée à 3,7% au deuxième trimestre 2024.

L'investissement brut a représenté 33,2% du PIB au lieu de 31,7% durant le même trimestre de l'année précédente, ce qui dégage un besoin de financement de 1,1% du PIB.

Trésor : 135,4 MMDH de levées brutes à fin août

Les levées brutes du Trésor se sont établies à 135,4 milliards de dirhams (MMDH) au terme des huit premiers mois de 2024, en baisse de 33,6% par rapport à la même période un an auparavant, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Ce repli a concerné le volume souscrit des maturités courtes (-87,2% à 9,1 MMDH, représentant 6,7% des levées après 34,8% un an auparavant) et celui des maturités moyennes (-31,5% à 50,4 MMDH, soit 37,2% des levées après 36,1% l'année précédente), précise la DEPF dans sa récente note de conjoncture.

En revanche, le volume levé en maturités longues s'est raffermi de 28% pour atteindre 75,9 MMDH, canalisant ainsi 56,1% des levées contre 29,1% un an auparavant, rapporte la MAP.

De leur côté, les remboursements du Trésor ont reculé, en glissement annuel, de 49,3% pour se situer à 84,3 MMDH à fin août 2024.

Compte tenu de ces évolutions, les levées nettes du Trésor ont augmenté, par rapport à fin août 2023, de 36,1% pour atteindre 51,1 MMDH.

Eu égard à ces évolutions, l'encours des bons du Trésor émis par adjudi-

cation s'est établi à 750,5 MMDH à fin août 2024, en hausse de 0,8% par rapport à fin juillet 2024 et de 7,3% par rapport à fin décembre 2023.

La structure de cet encours reste prédominée par les maturités longues dont la part s'est accrue de 3,5 points pour se situer à 66,5% après 63% à fin décembre 2023, surclassant les maturités moyennes dont la part a reculé de 1,4 point à 30,9%. Quant à la part des maturités courtes, qui demeure faible, elle s'est repliée de 2,1 points à 2,6%.

Au terme des huit premiers mois de 2024, le volume des soumissions (hors opérations d'échange) a reculé, par rapport à fin août 2023, de 44,4% pour s'établir à 224,8 MMDH.

La baisse a concerné particulièrement le volume soumissionné des maturités courtes qui s'est replié de 85,5% à 36,2 MMDH, soit 16,1% du volume des soumissions après 61,6% l'année précédente. En revanche, celui des maturités moyennes s'est accru de 2,3% à 108,2 MMDH, canalisant 48,1% du volume des soumissions après 26,2% l'année dernière.

De même, le volume soumissionné des maturités longues s'est raffermi de 63% à 80,4 MMDH, représentant 35,8% du volume des soumissions contre 12,2% un an auparavant.

Présentation à Rabat de l'ouvrage collectif "Les établissements et entreprises publics au Maroc: les autres figures de l'Etat"

L'ouvrage collectif "Les établissements et entreprises publics au Maroc: les autres figures de l'Etat", a été présenté, vendredi au Policy Center For The New South (PCNS) à Rabat, en présence d'une pléiade de chercheurs, d'universitaires et de responsables de différents horizons.

Placé sous la direction d'Abdellah Saaf, Senior Fellow du PCNS, cet ouvrage de 259 pages regroupe 14 articles scientifiques en rapport avec la thématique du livre, produits par 17 auteurs, explorant la relation entre les établissements et entreprises publics (EEP) et la réforme de l'Etat, la redéfinition des rôles entre les politiques publiques et la régulation et les acteurs politiques.

S'exprimant à cette occasion, le ministre de l'Inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Younes Sekkouri, a salué la diversité des perspectives apportées par les chercheurs de l'ouvrage, rapporte la MAP.

Pour lui, ces réflexions sur le sujet des EEP, bien qu'ancrées dans une base théorique, sont également destinées à servir des réalités concrètes. Le ministre a ainsi abordé la question des différences de référentiels dans la prise de décision entre les entreprises publiques et privées d'une part, et la décision publique d'autre part, ajoutant que cette divergence peut créer des tensions apparentes, comme dans le cas de projets d'infrastructure impliquant des expropriations.

M. Sekkouri a aussi fait remarquer que d'un côté, les gestionnaires d'entreprises publiques, en quête de performance, basent leurs décisions sur des études de rentabilité et de mobilité, et de l'autre, les élus locaux, soumis à des impératifs politiques et sociaux, peuvent avoir des priorités différentes, comme la préservation du tissu social et des territoires concernés. "Cette disparité de référentiels rend parfois difficile l'alignement des décisions, notamment lorsque les intérêts des collectivités lo-

cales et des entreprises publiques divergent", a-t-il relevé.

De son côté, M. Saaf a indiqué que ce sujet a été peu exploré au cours des dernières décennies, avec seulement quelques rares travaux de référence. Cette rareté, a-t-il soutenu, s'explique en partie par le fait que le domaine des EEP est souvent perçu comme un espace dominé par une certaine forme de souveraineté, rendant son accès difficile aux chercheurs. Au cœur de l'ouvrage se trouve l'idée que les EEP incarnent une autre forme de l'Etat, se distinguant par une plus grande souplesse que l'Etat traditionnel, a souligné M. Saaf, ajoutant que ces entités s'inspirent en partie des règles de gouvernance du secteur privé, tout en s'efforçant de maintenir des équilibres essentiels à leur bon fonctionnement.

Pour sa part, Karim El Aynaoui, président exécutif de PCNS, a expliqué qu'à travers l'histoire, ces EEP ont souvent été sous-estimés, notamment à une époque

marquée par le consensus de Washington, qui prônait un rôle réduit de l'Etat.

Et de poursuivre: "Toutefois, les EEP ont contribué au développement du pays de différentes manières, que ce soit dans le secteur de l'ingénierie, de l'infrastructure ou à travers des institutions éducatives". M. El Aynaoui a également insisté sur l'importance d'une gestion patrimoniale de l'Etat, tournée vers la solvabilité à long terme plutôt que vers la liquidité à court terme, mettant en avant l'idée que la régulation et la mise en concurrence des EEP opérant dans des secteurs de monopole naturel sont essentielles pour assurer leur efficacité.

Cet ouvrage collectif s'interroge sur l'évolution des EEP dans le cadre de la réforme de l'Etat, en questionnant leur rôle dans les politiques de développement économique et social, ainsi que dans l'élaboration, la planification, l'exécution et l'évaluation des politiques publiques.

Tamwilcom : Un volume de financements de 21 MMDH au premier semestre de 2024

L'intervention de Tamwilcom, en faveur aussi bien des entreprises que des particuliers, a permis de mobiliser des financements de 21 milliards de dirhams (MMDH) au premier semestre de 2024, pour un montant d'engagements de 11,8 MMDH.

L'activité globale de Tamwilcom a enregistré une croissance de 5% au premier semestre de 2024 par rapport à la même période de 2023, indique un communiqué de Tamwilcom sur la tenue, jeudi à Rabat, de son 9^{ème}

conseil d'administration, sous la présidence de la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah.

Activité historique de Tamwilcom, la garantie en faveur des entreprises privées a conservé son rôle central dans le "core business" avec près de 90% de l'engagement total, a fait savoir le communiqué.

Ainsi, malgré un contexte difficile, l'activité de garantie au profit des TPME a enregistré une progression de 4% par rapport au 1^{er} semestre 2023, permettant la mobilisation d'un vo-

lume de crédits de 18,7 MMDH au titre de 28.550 opérations de financement, couverts par des garanties de l'institution totalisant 10,6 MMDH, rapporte la MAP.

L'essentiel de l'activité de garantie, soit plus de 90% des opérations, a bénéficié aux très petites entreprises, confirmant l'engagement de Tamwilcom pour le soutien financier de cette cible prioritaire.

La réunion du conseil d'administration a également été consacrée à l'examen des comptes de Tamwilcom

au 30 juin 2024. L'activité globale au titre de ce semestre a généré un produit net bancaire (PNB) de 385,5 millions de dirhams (MDH) et un résultat net de 183,23 MDH.

Le conseil a par la suite validé le budget de Tamwilcom au titre de l'exercice 2025 et approuvé la nouvelle feuille de route 2024-2030 pour le verdissement des interventions de l'institution en faveur des PME et ce, dans le cadre des engagements de l'Etat en matière de développement durable et de finance climatique.

Entre passion, résilience et sens du défi

Asmae El Moudir livre les coulisses de son parcours cinématographique

Art & culture

Entre passion, résilience et sens du défi, la réalisatrice, scénariste et productrice marocaine, Asmae El Moudir, a livré les coulisses de son parcours cinématographique lors d'une conférence organisée, à Salé, dans le cadre de la 17^{ème} édition du Festival international du film de femmes de Salé (FIFFS) qui a pris fin samedi dernier.

Sans filtre, aussi bien dans ses films que dans sa vie, Asmae El Moudir est revenue sur ses débuts dans le monde du cinéma, confiant s'être inspirée de l'accessibilité et de la simplicité de la forme du cinéma iranien, ainsi que des perspectives de ses éminents réalisateurs tels qu'Abbas Kiarostami, Samira et Mohsen Makhmalbaf.

En plus de ces références cinématographiques, la cinéaste marocaine a relevé qu'elle puise sa force dans la musique de Saïda Fikri, Nass El Ghitane et Jil Jilala, s'imprégnant de leur manière de communiquer et de se connecter avec l'espace, notamment dans le processus de création de ses films "Carte postale" et "La mère de tous les mensonges".

Asmae El Moudir, pour qui le monde du sport et du dépassement de soi n'a pas de secret, a assuré à l'audience du FIFFS qu'il faut toujours être passionné, croire en ses rêves et travailler dur pour atteindre ses objectifs.

Cette conférence a également été une occasion pour permettre au pu-



blic, essentiellement composé de lycéens, d'étudiants et de cinéphiles, de découvrir la réalité du monde cinématographique à travers le prisme d'Asmae El Moudir, qui voit le cinéma comme un moyen de transmettre des émotions et des points de vue, sans prétendre pouvoir filmer le réel à 360°.

Accrochée à ses rêves comme le fut la défunte artiste peintre marocaine Chaïbia Talal, la jeune réalisatrice marocaine prend également pour modèle la cinéaste, photographe et plasticienne franco-belge, Agnès Varda, utilisant ses propres ingrédients pour étoffer des films qui vont au-delà du scénario écrit, le tout sans se mettre une quelconque pression.

"La passion naît quand on oublie qu'on fait un film", a conclu Mme El Moudir, qui se donne le droit de

transcender le langage cinématographique lorsqu'elle développe ses œuvres, afin de "ne pas effacer les émotions".

Organisé du 23 au 28 septembre par l'Association Bouregreg sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le FIFFS représente une opportunité pour les femmes cinéastes de toutes origines géographiques, arabes, africaines et internationales, de débattre des questions liées à cette profession, de partager leurs expériences et expertise, et de discuter de la condition des femmes à travers des réalisations filmiques.

Il convient de rappeler que le film finlandais "Je'vida", réalisé par Katja Gauriloff, a remporté le Grand Prix de la 17^{ème} édition du FIFFS. Le film, qui a été couronné par un jury présidé par la réalisatrice marocaine Ma-

ryam Touzani, aborde une grande thématique d'actualité, celle de la protection de la diversité culturelle incarnée par le patrimoine des peuples autochtones.

Le film "Animal", de la réalisatrice grecque Sofia Exarchou, a décroché le Prix du jury et celui du meilleur rôle féminin, décerné à l'actrice Dímitra Vlagopoulou.

Le Prix du meilleur rôle masculin a été obtenu par l'acteur marocain Khalil Oubaaqa, pour son rôle dans le film "Triple A", de la réalisatrice marocaine Jihane El Bahar.

Le Prix de la première œuvre a, quant à lui, été attribué à "Good One" d'India Donaldson, tandis que la "Langue étrangère" de la réalisatrice française Claire Burger a reçu une mention spéciale du jury. S'agissant de la catégorie des films documentaires, le Grand Prix a été remporté par "L'Homme-Vertige", de Malauri Eloi Paisley, alors qu'une mention spéciale a été attribuée au film "The Empty Grave", d'Agnes Lisa Wegner et Cece Mlay.

Par ailleurs, le réalisateur marocain Moulay Taieb Bouhanana (Sahari, Slem Wesaa) a glané le Prix du public pour la catégorie du long métrage, alors que le Prix du public pour le court métrage est revenu à "What else grows on the palm of your hand?" de Dhiaa Biya.

En outre, le Prix de l'autre rive a été remporté par "Triple A" de Jihane El Bahar.

13^{ème} édition des Journées cinématographiques des Doukkala à El Jadida



À la 13^{ème} édition des Journées cinématographiques des Doukkala, organisées par l'Association Breija des arts et cultures, se tiendra du 10 au 13 octobre à El Jadida, sous le thème "Cinéma et enfance".

Cet événement promet d'être riche en expériences captivantes et découvertes, en mettant en avant l'importance du cinéma comme vecteur de transmission des valeurs entre générations, ont souligné les organisateurs lors d'un point de presse tenu samedi à El Jadida.

Intervenant à cette occasion, le président de l'Association Breija des arts et cultures et directeur du festival, Khalid Khoudari, a précisé que cette édition inclura une sélection de films pour enfants, dont 90% sont des productions récentes, faisant savoir que la cérémonie d'ouverture, qui se déroulera au

théâtre Saïd Afifi, rendra hommage au cinéaste marocain Rabie Kati et sera marquée par la projection du long-métrage "Fez Summer 55" d'Abdelhaï Laraki.

M. Khoudari a noté que le programme prévoit également des ateliers de formation, des master class animées par Rabie Kati et d'autres scénaristes de renom, ainsi que la projection de deux films d'animation français pour enfants, sortis en 2023.

Outre les séances de cinéma, cette édition mettra à l'honneur le cinéma tunisien et célébrera certains cinéastes marocains, tout en organisant des visites de monuments historiques d'El Jadida pour les invités. Alors que la cérémonie de clôture de ce festival sera ponctuée par la projection du film "Majid".

Parallèlement aux projections, deux conférences thématiques se-

ront organisées : "Le cinéma et l'enfance" et "Les enjeux de l'écriture du scénario dans le cinéma marocain", animées par l'Association marocaine des scénaristes.

Anne Belgued, directrice de l'Institut français d'El Jadida, partenaire du festival, a souligné que cet événement culturel illustre la volonté commune de célébrer non seulement le cinéma comme un art universel, mais aussi son pouvoir de toucher les cœurs à travers les yeux des plus jeunes. Elle a également affirmé que ce festival revêt une importance capitale pour le rayonnement de la culture cinématographique à El Jadida.

Elle a indiqué que l'Institut français participe à cet événement avec trois films, réaffirmant ainsi son engagement à promouvoir le cinéma comme un vecteur privilégié de transmission des valeurs culturelles et sociales.

La richesse de l'expérience poétique d'Abderrafie Jouahri célébrée à Marrakech

La richesse de l'expérience du grand poète Abderrafie Jouahri a été mise en lumière lors d'une rencontre organisée, samedi à Marrakech, avec la participation d'un parterre de chercheurs, de critiques et d'intellectuels.

Cette rencontre intervient dans le cadre de la première édition du Festival national de la poésie arabe filmée, initiée par l'Association "Wachma" pour l'art et la culture, avec le soutien du conseil communal de Marrakech.

Les intervenants lors de cette rencontre ont ainsi mis en avant la contribution significative de M. Jouahri à l'enrichissement de l'expérience poétique marocaine, en tant que source d'inspiration pour de nombreux artistes marocains, qui ont exploité ses poèmes dans la chanson marocaine classique et dans des œuvres théâtrales.

Ils ont, également, mis en relief la richesse et l'esthétique des écrits de M. Jouahri, expliquant que ses poèmes véhiculent des messages profonds, permettant au large public, à travers des lectures critiques, d'apprécier les qualités linguistiques et littéraires uniques que possède ce grand poète.

Dans une déclaration à la MAP, Sanae El Hadaji, présidente de l'Association Wachma pour l'art et la culture, a indiqué que cet événement vise à renforcer la diffusion à grande échelle de



la poésie, à travers l'utilisation des nouvelles technologies, eu égard à l'intérêt croissant accordé par les jeunes aux supports numériques, et à créer une compétition positive entre les jeunes créateurs.

De son côté, le critique Mohammed Ait Laâmim a souligné que cette rencontre offre l'occasion de faire la lumière sur l'importance et la place de choix qu'occupent les œuvres littéraires de l'écrivain et poète Abderrafie Jouahri au sein du paysage culturel marocain.

"Nous avons besoin de lectures critiques pour que le lecteur puisse mesurer la richesse et la portée des œuvres de ce pionnier", surtout que ses écrits

s'intéressent aux différents événements politiques, sociaux et culturels au Maroc, a-t-il ajouté.

Outre cette rencontre, le programme de ce premier Festival national de la poésie arabe filmée comprenait une exposition d'art plastique, des témoignages et des lectures poétiques animées par plusieurs poètes, dont Salah El-Ouadie, Touria Iqbal, Touria Majdouline et Jamal Amach. Au menu figurait aussi une cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours littéraire et artistique sur le thème de "la poésie arabe filmée" (prix du meilleur travail complet, prix de la meilleure poésie, prix de la meilleure voix).

Bouillon de culture

Festival

La 7^{ème} édition du Festival du film d'El Gouna se tiendra du 25 au 31 octobre, avec la participation de 71 longs métrages et documentaires en provenance de 40 pays, dont le Maroc, ont annoncé dimanche les organisateurs.

Le Maroc participe à cette manifestation cinématographique avec le film "Everybody Loves Toda", du réalisateur Nabil Ayouch, qui sera projeté dans le cadre de la compétition des longs métrages. Ce film a été déjà sélectionné pour représenter le Maroc aux Oscars 2025 dans la catégorie "Meilleur film en langue étrangère".

Le programme de cette édition comprend 55 longs métrages et documentaires et 16 courts métrages, dont 6 sont des premières mondiales. Ces œuvres sont en lice pour six prix: l'Etoile d'or d'El Gouna, l'Etoile d'argent, l'Etoile de bronze, l'Etoile du meilleur film arabe et les prix des meilleurs acteur et actrice.

Un hommage sera rendu à l'acteur égyptien Mahmoud Hemida lors de la cérémonie d'ouverture du festival en reconnaissance de son parcours artistique riche, ainsi que les cinéastes libanais Joanna Haji Touma et Khalil Joreige.

"Monoscape" de Saad Nazih s'envole à La La Lande de Paris

Les cimaises de la Galerie La La Lande, située au cœur du quatrième arrondissement de Paris, seront le théâtre des œuvres récentes du talentueux plasticien marocain Saad Nazih sur le thème envoûtant de «Monoscape» du 4 octobre au 9 novembre 2024. L'exposition promet une immersion sensorielle dans l'univers onirique de Saad Nazih. Le vernissage de cette exposition aura lieu le 4 octobre 2024 à partir de 18 h.

Les tableaux de Saad Nazih agissent comme des miroirs de nos rêves. Ils offrent une catharsis à notre cerveau. En juxtaposant des objets disloqués de manière illogique, ils créent des énigmes symboliques qui renvoient à différentes formes de pouvoir : religieux, politique, militaire, médiatique et capitaliste. Ces œuvres mettent en lumière l'oppression exercée sur les êtres humains et le vivant en général.

L'oncle de l'artiste apparaît, nu et vulnérable, au centre de ces compositions, suscitant des questionnements profonds sur la nature du pouvoir et ses implications. C'est ce que pense aussi le curateur d'art contemporain Aurélien Simon. Pour lui, l'oncle de l'artiste, en incarnant l'homme commun, «invite le public à explorer sa propre vision du monde, ses propres pensées, en dehors

du contrôle de la raison. Pour saisir les rapports de domination qui l'astreignent, l'esprit humain se défait de toute préconception qui pourrait l'empêcher de voir ses chaînes, et observe le monde à un niveau subliminal, pour éveiller et libérer sa conscience dans une réalité poétique inconsciente mais éclairante», indique-t-il.

Techniquement, il faut admettre que chez Saad Nazih, la précision gestuelle et des traces est étonnante d'harmonie, d'originalité et d'analyse, tout comme le sont les motifs lyriques singularisés par des couleurs intrinsèques et parfois audacieuses, dans des œuvres généreuses dont la discrète sensualité se perçoit néanmoins... Ceci est vrai tant par cet art qu'il nous donne à voir aujourd'hui et qui se révèle d'une grande profondeur.

Les œuvres picturales de Saad Nazih enchantent par leur capacité à incarner des paysages allégoriques aussi mystérieux que suggestifs. En visitant ses toiles sombres, on est entraîné dans un monde fictif où la frontière entre réalité et mysticisme se brouille. Les objets symboliques qui surgissent de la toile se prononcent comme une énigme matérialisée et révèlent des images profondément enfouies dans l'inconscient de



L'artiste.

«Oeuvre-miroir, «Monoscape» reflète un imaginaire intime où pensées et vécus s'immiscent dans des scènes aux aspects surréels. Au fil des œuvres, les toiles se déchargent et animent peu à peu des paysages plus sobres, incarnant une recherche d'équilibre entre la forme et la matière, le récit et la peinture. Réservant une place majeure au vide et à sa puissance évocatrice, les contours se défont et glissent vers des formes plus

abstraites», explique à ce sujet la critique d'art Hannah Hartz.

Selon elle, le noir, utilisé dans toutes ses nuances monochromes, prend vie et devient la couleur emblématique qui agit comme une toile calme et puissante. Dans ce sens, «Monoscape» se veut une véritable expérience visuelle qui traduit le dialogue silencieux entre l'artiste et sa création, la transformation de l'idée abstraite en une représentation concrète sur la toile. Le monde révélé dans ces œuvres se déploie dans un espace suspendu, presque cosmique, créé à partir de fragments multiples qui interpellent l'observateur et l'invitent à ce voyage décoiffant dans cet univers artistique étonnant.

«Au croisement des cultures et des espaces, ces œuvres reflètent des lieux composites, bouleversant l'ordre des choses et des normes préétablies. Sans ancrage spatio-temporel, elles incarnent un monde autre, interrogeant les liens et les lois qui régissent le paysage humain, scindé par le pouvoir et ses instances multiples. Mêlant réalité et virtualité, êtres et chimères, ces paysages sibyllins invitent alors à repenser le positionnement de l'humain dans un monde en mutation perpétuelle», poursuit-elle.

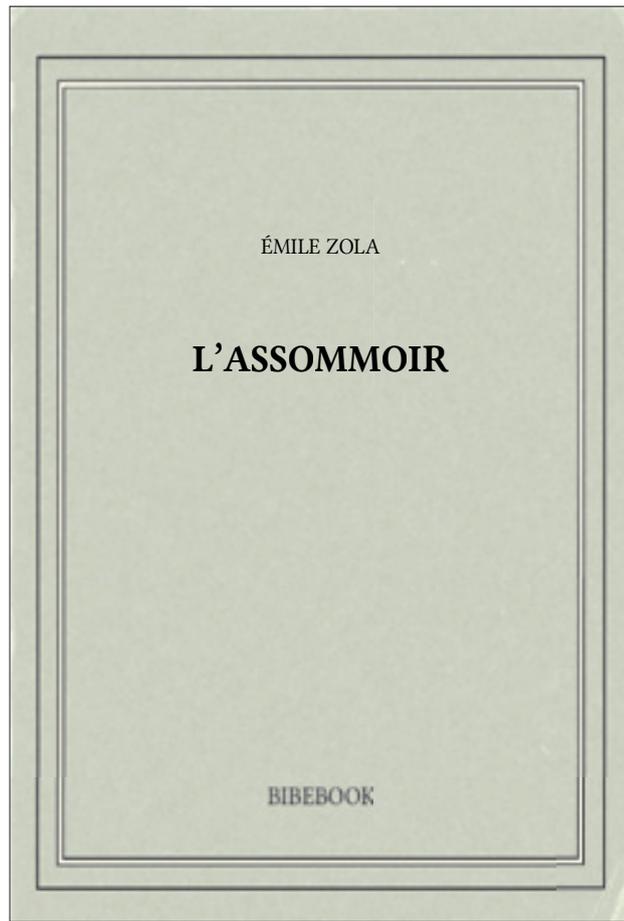
Alors, le pot à colle sécha, les pétales et le papier vert attrapèrent des taches de graisse, le patron vint trois fois lui-même faire des scènes en réclamant ses fournitures perdues. Nana se traînait, empochaît toujours des tatouilles de son père, s'empoignait avec sa mère matin et soir, des querelles où les deux femmes se jetaient à la tête des abominations. Ça ne pouvait pas durer; le douzième jour, la garce fila, emportant pour tout bagage sa robe modeste à son derrière et son bonnichon sur l'oreille. Les Lorilleux, que le retour et le repentir de la petite laissaient pincés, faillirent s'étaler les quatre fers en l'air, tant ils crèverent de rire.

Deuxième représentation, éclipse second numéro, les demoiselles pour Saint-Lazare, en voiture ! Non, c'était trop comique. Nana avait un chic pour se tirer les pattes ! Ah bien ! si les Coupeau voulaient la garder maintenant, ils n'avaient plus qu'à lui coudre son affaire et à la mettre en cage !

Les Coupeau, devant le monde, affectèrent d'être bien débarrassés. Au fond, ils rageaient. Mais la rage n'a toujours qu'un temps. Bientôt, ils apprirent, sans même cligner un œil, que Nana roulait le quartier. Gervaise, qui l'accusait de faire ça pour les déshonorer, se mettait au-dessus des potins; elle pouvait rencontrer sa donzelle dans la rue, elle ne se salerait seulement pas la main à lui envoyer une baffes; oui, c'était bien fini, elle l'aurait trouvée en train de crever par terre, la peau nue sur le pavé, qu'elle serait passée sans dire que ce chameau venait de ses entrailles. Nana allumait tous les bals des environs.

On la connaissait de la Reine-Blanche au Grand Salon de la Folie. Quand elle entra à l'Elysée-Montmartre, on montait sur les tables pour lui voir faire, à la pastourelle, l'écrevisse qui renifle. Comme on l'avait flanquée deux fois dehors, au Château-Rouge, elle rôdait seulement devant la porte, en attendant des personnes de sa connaissance. La Boule-Noire, sur le boulevard, et le Grand-Turc, rue des Poissonniers, étaient des salles comme il faut où elle allait lorsqu'elle avait du linge. Mais, de tous les bastringues du quartier, elle préférait encore le Bal de l'Ermitage, dans une cour humide, et le Bal Robert, impasse du Cadran, deux infectes petites salles éclairées par une demi-douzaine de quinquets, tenues à la papa, tous contents et tous libres, si bien qu'on laissait les cavaliers et leurs dames s'embrasser au fond, sans les déranger. Et Nana avait des hauts et des bas, de vrais coups de baguette, tantôt nippée comme une femme chic, tantôt balayant la crotte comme une souillon.

Ah ! elle menait une belle vie ! Plusieurs fois, les Coupeau crurent apercevoir leur fille dans des endroits pas propres. Ils tournaient le dos, ils décampaient d'un autre côté, pour ne pas être obligés de la reconnaître. Ils n'étaient plus d'humeur à se faire blaguer par toute une salle, pour ramener chez eux une voirie pareille. Mais, un soir, vers dix heures, comme ils se couchaient, on donna des coups de poing dans la porte. C'était Nana qui, tranquil-



lement, venait demander à coucher; et dans quel état, bon Dieu ! nu-tête, une robe en loques, des bottines éculées, une toilette à se faire ramasser et conduire au Dépôt. Elle reçut une rossée, naturellement; puis, elle tomba goulûment sur un morceau de pain dur, et s'endormit, éreintée, avec une dernière bouchée aux dents.

Alors, ce train-train continua. Quand la petite se sentait un peu requinquée, elle s'évaporait un matin. Ni vu ni connu ! l'oiseau était parti. Et des semaines, des mois s'écoulaient, elle semblait perdue, lorsqu'elle reparaisait tout d'un coup, sans jamais dire d'où elle arrivait, des fois sale à ne pas être prise avec des pincettes, et égratignée du haut en bas du corps, d'autres fois bien mise, mais si molle et vidée par la noce, qu'elle ne tenait plus debout. Les parents avaient dû s'accoutumer. Les roulées n'y faisaient rien. Ils la trépassaient, ce qui ne l'empêchait pas de prendre leur chez eux comme une auberge, où l'on couchait à la semaine. Elle savait qu'elle payait son lit d'une danse, elle se tâtait et venait recevoir la danse, s'il y avait bénéfice pour elle. D'ailleurs, on se lasse de taper. Les Coupeau finissaient par accepter les bordées de Nana. Elle rentrait, ne rentrait pas, pourvu qu'elle ne laissât pas la porte ouverte, ça suffisait. Mon Dieu ! l'habitude use l'honnêteté comme autre chose.

Une seule chose mettait Gervaise hors d'elle. C'était lorsque sa fille reparaisait avec des robes à queue et des chapeaux couverts de plumes. Non, ce luxe-là, elle

ne pouvait pas l'avalier. Que Nana fit la noce, si elle voulait; mais, quand elle venait chez sa mère, qu'elle s'habillât au moins comme une ouvrière doit être habillée. Les robes à queue faisaient une révolution dans la maison : les Lorilleux ricanèrent; Lantier, tout émoussillé, tournait autour de la petite, pour renifler sa bonne odeur; les Boche avaient défendu à Pauline de fréquenter cette rouchie, avec ses oripeaux. Et Gervaise se fâchait également des sommeils écrasés de Nana, lorsque, après une de ses fugues, elle dormait jusqu'à midi, dépoitraillée, le chignon défait et plein encore d'épingles à cheveux, si blanche, respirant si court, qu'elle semblait morte. Elle la secouait des cinq ou six fois dans la matinée, en la menaçant de lui flanquer sur le ventre une potée d'eau. Cette belle fille fainéante, à moitié nue, toute grasse de vice l'exaspérait en cuvant ainsi l'amour dont sa chair semblait gonflée, sans pouvoir même se réveiller. Nana ouvrait un œil, le refermait, s'étalait davantage.

Un jour, Gervaise qui lui reprochait sa vie crûment, et lui demandait si elle donnait dans les pantalons rouges, pour rentrer cassée à ce point, exécuta enfin sa menace en lui secouant sa main mouillée sur le corps. La petite, furieuse, se roula dans le drap, en criant :

- En voilà assez, n'est-ce pas ? maman ! Ne causons pas des hommes, ça vaudra mieux. Tu as fait ce que tu as voulu, je fais ce que je veux.

- Comment ? comment ?

bégaya la mère.

- Oui, je ne t'en ai jamais parlé, parce que ça ne me regardait pas; mais tu ne te gênais guère, je t'ai vue assez souvent te promener en chemise, en bas, quand papa ronflait... Ça ne te plaît plus maintenant, mais ça plaît aux autres. Fiche-moi la paix, fallait pas me donner l'exemple !

Gervaise resta toute pâle, les mains tremblantes, tournant sans savoir ce qu'elle faisait, pendant que Nana, aplatie sur la gorge, serrant son oreiller entre ses bras, retombait dans l'engourdissement de son sommeil de plomb.

Coupeau grognait, n'ayant même plus l'idée d'allonger des claques. Il perdait la boule, complètement. Et, vraiment, il n'y avait pas à le traiter de père sans moralité, car la boisson lui ôtait toute conscience du bien et du mal.

Maintenant, c'était réglé. Il ne dessoûlait pas de six mois, puis il tombait et entra à Sainte-Anne; une partie de campagne pour lui. Les Lorilleux disaient que monsieur le duc de Tord-Boyaux se rendait dans ses propriétés. Au bout de quelques semaines, il sortait de l'asile, réparé, recloué, et recommençait à se démolir, jusqu'au jour où, de nouveau sur le flanc, il avait encore besoin d'un raccommodage. En trois ans, il entra ainsi sept fois à Sainte-Anne. Le quartier racontait qu'on lui gardait sa cellule. Mais le vilain de l'histoire était que cet entêté sotillard se cassait davantage chaque fois, si bien que, de rechute en rechute, on pouvait prévoir la cabriole finale, le dernier craquement de ce tonneau malade dont les cerces pétaient les uns après les autres. Avec ça, il oubliait d'embellir; un revenant à regarder ! Le poison le travaillait rudement. Son corps imbibé d'alcool se ratatinait comme les fœtus qui sont dans des boîtes, chez les pharmaciens. Quand il se mettait devant une fenêtre, on apercevait le jour au travers de ses côtes, tant il était maigre. Les joues creuses, les yeux dégouttants, pleurant assez de cire pour fournir une cathédrale, il ne gardait que sa truffe de fleurie, belle et rouge, pareille à un œillet au milieu de sa trogne dévastée. Ceux qui savaient son âge, quarante ans sonnés, avaient un petit frisson, lorsqu'il passait, courbé, vacillant, vieux comme les rues. Et le tremblement de ses mains redoublait, sa main droite surtout battait tellement la breloque, que, certains jours, il devait prendre son verre dans ses deux poings, pour le porter à ses lèvres. Oh ! ce nom de Dieu de tremblement ! c'était la seule chose qui le taquinât encore, au milieu de sa vacherie générale ! On l'entendait grogner des injures féroces contre ses mains. D'autres fois, on le voyait pendant des heures en contemplation devant ses mains qui dansaient, les regardant sauter comme des grenouilles, sans rien dire, ne se fâchant plus, ayant l'air de chercher quelle mécanique intérieure pouvait leur faire faire joujou de la sorte; et, un soir, Gervaise l'avait trouvé ainsi, avec deux grosses larmes qui coulaient sur ses joues cuites de pochar.

(A suivre)


 Ministère de l'Éducation Nationale de Pré-tertiaire et des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Région de Marouach Sud
 Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° : 342024CHPCT
« Sûreté publique »**

Le 24 octobre 2024 à 10:00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	L'estimation maximale des coûts des fournisseurs	Montant de maximum autorisés (en dirhams)
01	Achat de denrées alimentaires et épices pour les élèves boursiers non bénéficiaires des internats et cantines des lycées collégiels, implantés aux cercles Chichaoua et M'roqga, relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUSA, AREP – MS	1 048 651,47 dirh (Un Million Quarante-Huit Mille Six Cent Cinquante et Un Dirhams Quarante-Sept Centimes)	17 000,00 dirh (dix-sept mille dirhams)
02	Achat de légumes et fruits pour les élèves boursiers non bénéficiaires des internats et cantines des lycées collégiels, implantés aux cercles Chichaoua et M'roqga, relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUSA, AREP – MS	848 683,20 dirh (Huit Cent Quarante-Huit Mille Six Cent Quatre-Vingt-Neuf Dirhams Vingt Centimes)	14 000,00 dirh (quatorze mille dirhams)
03	Achat de pain et pâtisseries pour les élèves boursiers non bénéficiaires des internats et cantines des lycées collégiels, implantés aux cercles Chichaoua et M'roqga, relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUSA, AREP – MS	497 802,60 dirh (Quatre Cent Quatre-Vingt-Deux Mille Sept Mille Huit Cent Deux Dirhams Soixante Centimes)	8 000,00 dirh (huit mille dirhams)
04	Achat de produits laitiers pour les élèves boursiers non bénéficiaires des internats et cantines des lycées collégiels, implantés aux cercles Chichaoua et M'roqga, relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUSA, AREP – MS	244 397,02 dirh (Deux Cent Quatre-Vingt-Quatre Mille Trois Cent Quatre-Vingt-Deux Dirhams Deux Centimes)	5 000,00 dirh (cinq mille dirhams)
05	Achat de viandes et abats pour les élèves boursiers non bénéficiaires des internats et cantines des lycées collégiels, implantés aux cercles Chichaoua et M'roqga, relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUSA, AREP – MS	1 406 590,26 dirh (Un Million Quatre Cent Six Mille Cinq Cent Dirhams)	23 000,00 dirh (vingt-trois mille dirhams)
06	Achat de volailles et œufs pour les élèves boursiers non bénéficiaires des internats et cantines des lycées collégiels, implantés aux cercles Chichaoua et M'roqga, relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUSA, AREP – MS	1 348 426,40 dirh (Un Million Trois Cent Quarante-Huit Mille Quatre Cent Vingt-Six Dirhams Quarante Centimes)	19 000,00 dirh (dix-neuf mille dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministère de l'Économie et des finances N°1492-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 6717/PA


 Ministère de l'Éducation Nationale de Pré-tertiaire et des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Région de Marouach Sud
 Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° : 352024CHPCT
« Sûreté publique »**

Le 13 novembre 2024 à 10:00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	L'estimation maximale des coûts des fournisseurs	Montant de maximum autorisés (en dirhams)
01	Achat de denrées alimentaires et épices pour les élèves boursiers non bénéficiaires des internats et cantines des lycées collégiels, implantés aux cercles Imintanout et Mejjat, relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUSA, AREP – MS	1 967 838,01 dirh (Un Million Neuf Cent Soixante-Sept Mille Huit Cent Trente-Huit Dirhams Un Centime)	33 000,00 dirh (trente-trois mille dirhams)
02	Achat de pain et pâtisseries pour les élèves boursiers non bénéficiaires des internats et cantines des lycées collégiels, implantés aux cercles Imintanout et Mejjat, relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUSA, AREP – MS	1 867 191,60 dirh (Un Million Huit Cent Soixante-Sept Mille Cent Quatre-Vingt-Deux Dirhams Soixante Centimes)	31 000,00 dirh (trente et un mille dirhams)
03	Achat de produits laitiers pour les élèves boursiers non bénéficiaires des internats et cantines des lycées collégiels, implantés aux cercles Imintanout et Mejjat, relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUSA, AREP – MS	682 815,40 dirh (Six Cent Quarante-Vingt-Deux Mille Huit Cent Cinquante Dirhams Quarante Centimes)	11 000,00 dirh (onze mille dirhams)
04	Achat de viandes et abats pour les élèves boursiers non bénéficiaires des internats et cantines des lycées collégiels, implantés aux cercles Imintanout et Mejjat, relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUSA, AREP – MS	3 513 624,00 dirh (Trois Millions Cinq Cent Treize Mille Six Cent Vingt-Quatre Dirhams)	60 000,00 dirh (soixante mille dirhams)
05	Achat de volailles et œufs pour les élèves boursiers non bénéficiaires des internats et cantines des lycées collégiels, implantés aux cercles Imintanout et Mejjat, relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUSA, AREP – MS	1 928 677,40 dirh (Un Million Neuf Cent Vingt-Huit Mille Six Cent Soixante-Deux Dirhams Quarante Centimes)	32 000,00 dirh (trente-deux mille dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministère de l'Économie et des finances N°1492-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 6718/PA

المملكة المغربية
 رئيس الحكومة
 الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات


 المعهد الوطني لتقنين المواصلات
 INPT
 National Institute of Transport and Communications

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 97/2024/INPT**

Le lot N° 3 est réservé à la très petite, petite et moyenne entreprise, la coopérative, l'union des coopératives et l'auto-entrepreneur

Le Mercredi 23/10/2024 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Abai Al Fassi – Madinat Al Ifrane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

Fourniture et livraison de matériel de laboratoire, technique et de consommables pour le compte de l'INPT, sis à Rabat- avenue Abai Al Fassi – Madinat Al Ifrane.

Marché allié :

- Lot n°1 : Fourniture et livraison de matériel de laboratoire
- Lot n°2 : Fourniture et livraison de matériel technique et de consommables pédagogiques.
- Lot n°3 : Fourniture et livraison de consommables pour les laboratoires de l'INPT.
- Lot n°4 : Fourniture et livraison de matériel pour laboratoires de recherches.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation, des coûts des prestations, établie par l'INPT est fixée pour chaque lot à la somme de :

Lot n° I : Huit cent huit mille huit cents dirhams TTC. (448.800,00 DH TTC).
 Lot n° II : Trois cent soixante-neuf mille trois cent trente-six dirhams TTC (369.336,00 DH TTC).
 Lot n° III : Cent soixante-deux mille sept cent vingt dirhams TTC (234.720,00 DH TTC).
 Lot n° IV : Cent soixante-deux mille sept cent vingt dirhams TTC (24.000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret relatif aux marchés publics, et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N° 114/PC

المملكة المغربية
 رئيس الحكومة
 الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات


 المعهد الوطني لتقنين المواصلات
 INPT
 National Institute of Transport and Communications

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° 13/2024/INPT**

Réservé à la très petite, petite et moyenne entreprise, la coopérative, l'union des coopératives et l'auto-entrepreneur

Le mercredi 23/10/2024 à 14h00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Abai Al Fassi – Madinat Al Ifrane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

Fourniture, livraison et pose du matériel destiné à la résidence de l'INPT, sis à Rabat- avenue Abai Al Fassi – Madinat Al Ifrane.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation, des coûts des prestations, établie par l'INPT est fixée à la somme de : neuf cent quatre-vingt-six mille quatre cents dirhams TTC. (986.400,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret relatif aux marchés publics, et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N° 115/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHEFCHAOUEN
CERCLE DE BAB TAZA
C.A.T. DE LAGHIR 32-21
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 01/2024/B.C.
-Séance public-
 Le 01/11/2024, à (12h) du matin, il sera procédé au Salle de réunion de la province de chefchaouen , à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Occupation Temporaire du souk hebdomadaire de Laghir.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du bureau technique de la commune, il peut être également retiré à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :Trois mille Neuf Cent (3.900,00dh)
 Le cout estimatif du maître d'ouvrage est de : Cent Quatre Vingt Cinq Mille dhs. (195.000,00) dhs .
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° : 2.22.431,du :15 chaabani1444h (08MARS 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau Technique de la C.T. Laghir ,
 , ou les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - * -Les pièces demandées sont celles prévues à l'article 06 de CPS.

N° 6722/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
DIRECTION REGIONALE DE FES - MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MEKNES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 09/2024/DPA/22
Séance publique
 Le Vingt quatre Octobre deux mille vingt quatre à dix heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès (DPAM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix, pour : TRA-

VAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES SECUIAS DU PERIMETRE SIDI ABDELLAH BEN TAAZIZT (2 KM), COMMUNE SIDI ABDELLAH EL KHAYAT, PREFECTURE DE MEKNES.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : neuf cent quatre vingt seize mille cinq cent vingt et un dirhams quarante centimes (996 521.40 DH TTC).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix neuf mille dirhams (19 000,00dh).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2-22-431du Chaabane 1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
 Il est prévu une visite des lieux où seront effectués les travaux le lieu de rencontre pour assister à cette visite

est le siège de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès sise au 9 rue Othmane Ben aflane V.N Meknès.
 - La date prévue Le : 15/10/2024 à 10 heures.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 6723/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'IFRANE
COMMUNE SIDI EL MAKHFI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 03/2024
OBJET : Travaux d'aménagement de la piste Shira relevant de

la commune SIDI EL MAKHFI PROVINCE D'IFRANE.
LOT UNIQUE
 Le 24/10/2024 à 11 h ; Il sera procédé dans le bureau du président de la commune de SIDI EL MAKHFI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux sus-cités.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :Quinze mille dirhams (15000.00 dh).
 L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixé à

la somme de :Neuf cent soixante-cinq mille sept cent Dirhams. (965700.00 dhs)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 02-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent obligatoirement déposer leur dossier via portail des marchés publics pour une soumission électronique. www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 de règlement de consultation.

N° 6724/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة بني ملال خنيفرة
إقليم أزيلال
الجماعة الترابية:
الكواد للكواد

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Région Beni Mellal-Khénifra
Province d'Azilal
Commune Territoriale :
Agoudi n'Khair

إعلان
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية
للنادة موثلي الجماعة الترابية لاكوادي
تأشير برسم : 2024

تتم الجماعة الترابية لاكوادي لتأشير يوم السبت 09 نونبر 2024 على الساعة التاسعة صباحا امتحان الكفاءة المهنية لفائدة المساعدين التقنيين من الدرجة الثانية المنتمين إلى ميزانية الجماعة الترابية لاكوادي لتأشير والتعيين في سلم الأور : 6 والتعيين في سلم الأور على اقسامية سنة سنوات على الأقل من الخدمة العملية بهذه الصفة إلى غاية 25 نونبر 2023 وذلك حسب الجدول التالي:

الطراز الأصلي	الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الأولى	الطراز أو الدرجة الأصلية إلى غاية 09 نونبر 2024	شروط ولوج الامتحان	المنصب المتبقي في شها	مفاد الترشيح
				يتم امتحان الكفاءة المهنية في وجه المرشحين المرشحين المتوفرين على سنة سنوات على الأقل من الخدمة العملية في الوظيفة الأصلية إلى غاية 09 نونبر 2024	يحدد المنصب المتبقي في الترشيح بمصاحبة شئون المرشحين بالسومما قبل 2024/11/09.	تودع ملفات

ها ويتم إجراء امتحان الكفاءة المهنية بغير الجماعة.

N° 6719/PA

الجمهورية المغربية
وزارة الداخلية
الجهة المغربية
إقليم أزيلال
الجماعة الترابية:
الكواد للكواد

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Province de Meknès
Secrétariat Général
Section de l'Action Sociale

إعلان
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية
للنادة موثلي الجماعة الترابية لاكوادي
تأشير برسم : 2024

تتم الجماعة الترابية لاكوادي لتأشير يوم السبت 09 نونبر 2024 على الساعة التاسعة صباحا امتحان الكفاءة المهنية لفائدة المساعدين التقنيين من الدرجة الثانية المنتمين إلى ميزانية الجماعة الترابية لاكوادي لتأشير والتعيين في سلم الأور : 6 والتعيين في سلم الأور على اقسامية سنة سنوات على الأقل من الخدمة العملية بهذه الصفة إلى غاية 25 نونبر 2023 وذلك حسب الجدول التالي:

الأهداف الاستراتيجية للتمركز:

- تهيئة مناخ من الثقة والمشاركة، خاصة مع الشباب والسنان المحليين
- دعم الشباب (NEET) والنساء القرويات عن طريق تعزيز قابلية توظيفهم وموالية حاضن المشاريع
- تعزيز روح المبادرة والإبداع، وتشجيع تطوير تسيير تسيير اقتصادي إداري على المستوى المحلي
- مواكبة الأشخاص في وضعية هشاشة
- دعم الفئات ذات الصلة بتسمية الأعمال البشرية من خلال تقديم خدمات مخصصة لفائدة صحة الأم والطفل، الأطفال المنطلي عنهم، أطفال في وضعية الشارع، الشباب بدون مأوى، الأطفال من ذوي الاحتياجات الخاصة، النساء في وضعية هشاشة
- المساهمة في محاربة الفقر المدرسي ودعم الأنشطة الموسيقية والثقافية والرياضية
- ضمان استدامة الأنشطة والخدمات بالمرکز والمساهمة في التنمية المستدامة

طبيعة الخدمات حسب نوعية العرزال:

المرکز	طبيعة الخدمة المطلوبة	الهيئات المعنية
مرکز تأهيل وإصلاح طاقم التوجيه	• دعم وتهيئة الأطفال التوجيهين • تحسين ظروف التمدرس الأطفال التوجيهين بتقديم خدمات تربوية تعليمية علمية واجتماعية داخل المرکز • تقديم دورات لتعريف لآباء الأور من الأسباب المتعلقة في مجال اعادة التوجيه • ايجاد الأطفال التوجيهين بالمشاركة التربوية • خدمات التوجيه • العمل على ايجاد التوجيهات مع اعادة ايجاد العائدين والمصاحبة العائدين	• جمعية / جهة
مرکز التأهيل الاجتماعي لطاقم	• خدمات في مجال التثقيف الموسيقي والثقافي وتسمية الفترات في مجال الأنشطة الترفيهية والثقافية والتواصل مع الأهل والتشجيع على المشاركة • ايجاد مشاريع جديدة لتقل مستهد	• جمعية / جهة
مرکز التأهيل الاجتماعي بمدينة	• خدمات في مجال التثقيف الموسيقي والثقافي وتسمية الفترات في مجال الأنشطة الترفيهية والثقافية والتواصل مع الأهل والتشجيع على المشاركة • ايجاد مشاريع جديدة لتقل مستهد	• جمعية / جهة

مكتب وإعداد الوثائق:

تسحب نسخة الكترونية من دفتر التعملات من مصالح قسم العمل الاجتماعي بغير صفة إقليم مدينة ايتاد من تاريخ 30 أكتوبر 2024

الجمعيات أو الهيئات المهتمة مدعوة إلى الالاق بالوثائق اللازمة المتضمنة عليها بدفتر التعملات وتودع ملفات طلبات الترشيح بمكتب التسيير المركزي للصفحة.

الموعد النهائي لتقديم الطلبات هو: يوم الاثنين 14 أكتوبر 2024 على الساعة 16h30.

ملاحظة: لا يقبل أي ملف طلب الترشيح لم تقديمه خارج الأجل المحدد أعلاه أو غير مستوف للوثائق المطلوبة.

N° 6721/PA

المملكة المغربية
وزارة اعداد التراب الوطني والتعمير والامتنان وسلامة المدينة
الوكالة المغربية لتعمير المدينة المعمران

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE
AGENCE URBAINE DE LAAYOUNE-SAKIA EL HAMRA

Avis d'appels d'offres ouverts

Il sera procédé, en séances publiques au siège de l'Agence Urbaine de Laayoune Sakia El Hamra site au Boulevard Mohamed VI - Laayoune à l'ouverture des plis afférents aux appels d'offres ouverts sur offres des prix relatifs aux prestations désignées ci-après :

Appel d'offres n°	Objet	Cautionnement en DH	Montant de l'estimation des coûts des prestations budgétaires par le Maître d'Ouvrage en DH TTC	Date et Heures d'Ouverture des Plis
04/2024	l'étude de l'élaboration du Schéma d'Aménagement des Espaces Verts de la Ville de Laayoune	14 000 000 Quatorze mille dirhams	790 000 000 Sept cent mille dirhams	34-10-2024 A 12H00
05/2024	l'étude de l'élaboration de la Carte d'Appui à l'Urbanisation de la Ville d'El Hamra	30 000 000 Trente mille dirhams	2 000 000 000 Deux millions dirhams	34-10-2024 A 12H00

Les dossiers d'appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma ou du site web de l'Agence Urbaine de Laayoune Sakia El Hamra : www.aslaayoune.ma (site du Maître d'Ouvrage).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues aux règlements de consultation comme suit :

- Appel d'offres n° 04/2024 : Article n° 09 ;
- Appel d'offres n° 05/2024 : Article n° 09.

N° 6720/PA

ALL SPORT MAROC - SARL
 Au capital de 100000 DH
 ICE : 00261361000031
 Aux termes du Procès-verbal de l'AGE en date du 20/07/24, l'AGE, décide de :
 1. Mme. Ouardia Rmichi cède 100 parts sur les 100 parts qu'il possède à M. Abdelhak Lotfi
 2. Démission de Mme. Ouardia Rmichi en qualité de gérant
 3. Nomination M. Abdelhak Lotfi, en qualité de gérant.
 4. Transformation de la société de SARL à Société à responsabilité limitée d'Associé Unique (SARLAU)
 5. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 27/09/2024, sous numéro :935668
 Pour extrait et mention gérance
N° 6725/PA

FiduExpress
 Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux
ENERGY MECANIQUE SARL AU
 Aux termes d'un acte SSP du 19/09/2024, les associés de la société décide ce qui suit :
 - la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation en date de 19/09/2024.
 -Le siège de la liquidation est fixé à:452 LOT LA COLLINE -MOHAMMEDIA.
 -La nomination en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, OUADI JAMAL
 Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué au greffe du

tribunal de première instance de Mohammedia, le 28/09/2024 sous le N°1916.
N° 6726/PA
STE -IMPRIFOB-SARL/AU CONSTITUTION
 Dénomination: Ste -IMPRIFOB-SARL/AU.
 Activité: Imprimerie
 Adresse: Hay Koulouch Ennassr Oujda N°10, Oujda.
 Capital social: 10.000,00 Dhs.
 Durée: 99 ans.
 Associé Gérant Unique: Mme BANANA FARAËL.
 R.C N°: 43161 au Tribunal de Commerce d'Oujda.
N° 6727/PA

+ SOSICOM + SARL + SOCIETE DE SERVICE D'INGENIERIE ET DE COMMERCE-AU CAPITAL DE SIX CENT MILLE (600.000,00) DIRHAMS
 SIÈGE SOCIAL : 29, RUE OUBAIDA IBN AL JARRAH OUIDA EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL
 Au terme de PV de l'AGE en date du 28/08/2024 de la société dénommée -SOSICOM- SARL il a été décidé d'étendre l'objet social de la société à l'activité suivante :
 - Consulting, gestion, conseil et toute prestation de services.
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Oujda le 23/09/2024 sous le N°5943.
N° 6728/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Direction
 Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 02/DRAO/2024
 Le 14/10/2024 à 10 Heures ; il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK Oujda ; l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres des prix, Prestations d'hébergement des participants au Salon International des Dattes à Erfoud 2024 relevant de la zone d'action de la Direction Régionale d'Agriculture de l'Oriental-Oujda- en lot unique.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.(7)
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : Deux cent quatre-vingt deux mille sept cent quarante quatre dirham (282 744,00 DH TTC).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quatre mille dirhams (4000,00 DHS)
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et constituer leurs cautionnements provisoires par voie dématérialisée. www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma et constituer leurs cautionnements provisoires par voie dématérialisée. www.marchespublics.gov.ma

marchespublics.gov.ma
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08. du règlement de Consultation
N° 6729/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 Direction
 Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N°33 /DRAO/2024
 Le 24/10/2024 à 10 Heures ; il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK Oujda ; l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix, L'Assistance Technique pour l'accompagnement de la Direction Régionale de l'Oriental pour le développement des produits de terroir au niveau de la région de l'Oriental Oujda en lot unique
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme De : six cent soixante-douze mille dirham TTC (672 000,00 dhs) TTC.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 Dhs).
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et constituer leurs cautionnements provisoires par voie dématérialisée. www.marchespublics.gov.ma
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de Consultation.
 Le dossier technique comprendra : les certificats d'agrément dans les domaines d'activité: D13 - D9, délivrés conformément au décret n°2-98-984 du 22 Mars 1999. (Copies ou originales).
N° 6730/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Équipement et de l'Eau
 Direction Provinciale de Khémisset
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°: 22/2024/KH
 Le 24/10/2024 à 10h00 il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique de Khémisset Sis à

: Rue Kadi Ayad, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°22/2024/KH du 24/10/2024 pour : Travaux de signalisation horizontale, verticale et dispositifs de sécurité des routes suivantes : RN6, et la RR411.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Deux million cinq cent dix-neuf mille six cent soixante dix neuf Dirhams soixante Centimes (2 519 679,60Dhs).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt six mille Dirhams (26 000,00 Dhs).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.
N° 6732/PA

ROYAUME DU MAROC
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE CASABLANCA CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°CA/ 04/2024/CFR

Le 26/10/2024 à 11 heures, il sera procédé au siège de la Caisse pour le Financement Routier sis à Avenue Mehdi Ben Barka n°32 Rue El Cad El Mekki El Sitouati Souiss Rabat à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE REALISATION DES DISPOSITIFS DE PROTECTION DE LA VOIE FERREE AU NIVEAU DE SON JUMELAGE AVEC LA ROUTE PROVINCIALE RP3009 SUR DES SECTIONS ENTRE LES PK 0 ET 6,4 PROVINCE DE NOUACER

La Caisse pour Financement routier est le maître d'ouvrage.
 Le maître d'ouvrage délégué est assuré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau représenté par Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la logistique de Casablanca représenté par son Directeur.
 La gestion du marché et le suivi des travaux sont confiés à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la logistique de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, il peut également être récupéré des bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Chafef Casablanca.

L'estimation des travaux établie par la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Casablanca est fixée à la somme de : **3.398.240,00 TTC** (trois millions trois cent quatre vingt dix huit mille cent soixante dirhams toutes taxes comprises)
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50 000 Dirhams (Cinquante mille DHS), il doit être dématérialisé et au nom de la Caisse pour le Financement Routier.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions aux articles 5 et 11 du règlement de consultation.

Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, n°1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, le dépôt électronique des plus est obligatoire.

Les concurrents doivent fournir la copie du certificat de classification et qualification des entreprises déléguée par les services du Ministère de l'Équipement et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualification	Classe
B : travaux Routiers et voirie urbaine ET	B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'embouement	3
L : Menuiserie Charpente	L4 : Charpente métallique	2

N° 6733/PA

الجمهورية المغربية
 Royaume du Maroc

وزارة الزراعة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 34 /DRAO/2024

Le 25/10/2024 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK.
 à l'ouverture des plus relatifs à l'Appel d'Offres ouvert national relatif AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ DE TRITURATION DES OLIVES ET PRODUCTION DES HUILES ESSENTIELLES DANS LA COMMUNE RURALE TENCHERFI LA PROVINCE DE TAOURIRT RELEVANT DE LA ZONE D'ACTION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE DE L'ORIENTAL OUIDA. En lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état www.marchespublics.gov.ma.

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **vingt mille dirhams (20 000,00 dhs) TTC**
 -L'estimation des coûts des prestations est de (1 499 520, 00 DHS dhs) un million quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent vingt dirhams TTC.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.
 Le dossier technique comprend :
 La copie du certificat de qualification et de classification, dans le domaine du bâtiment, délivrée par l'autorité compétente tient lieu du dossier technique.

Branche d'activité	Secteur	qualification	Classe
Construction de bâtiment	A	A-2	4

Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental
 Boulevard Moustapha Loujidi, BP : 704, Oujda
 05 38 70 47 16 - 05 36 84 20 - drago@agriculture.gov.ma

الجمهورية المغربية
 المملكة المغربية
 Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Casablanca
 05 38 70 47 16 - 05 36 84 20 - drago@agriculture.gov.ma

N° 6731/PA

RAJA ACHGHAL SARL
AU
Siège social:
MOHAMMEDIA, BD
OUED EL MAKHAZINE
N° 612 ESSAADA
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/07/2024, enregistré à Mohammedia le 23/07/2024, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : RAJA ACHGHAL
Forme juridique : SARLAU
Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce

Capital social : Cent Mille Dirhams (100.000,00 Dhs)
Gérance : Mr BOUMAIDA Elkouhli, CIN n° H333600, Gérant unique.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 27/09/2024 sous n° 1921, RC 35995.

N° 6734/PA

= VOX SOLUTIONS =
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
CAPITAL SOCIAL :
180.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL :
DERB MARRAKECH
BLOC 13 N°29 EL ALIA -
MOHAMMEDIA
CESSION DES PARTS
SOCIALES
TRANSFERT DU SIEGE
SOCIAL

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23/07/2024 de la société = VOX SOLUTIONS = SARL, il a été décidé ce qui suit :

- Cession de 1800 parts sociales de la société = VOX SOLUTIONS = SARL, effectuée par M. EL Mostafa MANSOUR, propriétaire de 900 parts sociales, et M. Mounir MANSOUR, propriétaire de 900 parts sociales, au profit de M. Adil EL MIR, M. Rabie EL AKH-DAR et Mme. Fatima zahra. NAT-LMOUDEN, en proportion de 600 parts sociales chacun.

Transfert du siège social de la société = VOX SOLUTIONS = SARL du DERB MARRAKECH BLOC 13 N°29 EL ALIA - MOHAMMEDIA à la nouvelle adresse : LOT DAKHLA N°65 - MOHAMMEDIA.
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de première instance de Mohammedia le 27/09/2024 sous N° : 1719, RC N° : 8637.

N° 6735/PA

CABINET AL ISTICHARVA CONSULTING - SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution d'une SARLAU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/08/2024, il a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée D'association Unique, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : " CHE-RAAZ PROMO"
S.A.R.L.AU
Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSEI - Casablanca
Associés Unique :
- Mr. ANAS BOUSBA,

apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales

Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance: la société est gérée par Mr. ANAS BOUSBA
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 935623 RC N°642671.

N° 6736/PA

" STE AKLIM CASH SARL"
CONSTITUTION
RC : 9995

Aux termes d'un acte sous seing privé du 19/09/2024 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, au capital social de 100 000,00 DHS comme suite :

Dénomination : " AKLIM CASH"
Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée (SARL)
SIEGE SOCIAL: N°25 HAY L'HABITAT AKLIM, BERKANE.
Objet social:
- COMMISSIONNAIRE DE TRANSFERT D'ARGENT.
- COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT ET DE VOYAGE.
- AGENT D'AFFAIRES.

Capital Social : le capital social est de 100 000,00 dhs (Cent Mille de dirhams) divisé en 1000 (Milles) parts sociales de cent dirhams (de 100,00 DHS chacune).

• Mr SAIDI Adil, 500 PARTS
• Mr NOUGAOUI Hicham, 500 PARTS
GERANCE : Mr SAIDI Adil, et Mr NOUGAOUI Hicham, sont nommés des cogérants de la société pour une durée illimitée.
Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Berkane en date du 27/09/2024 sous N° : 543

N° 6737/PA

= GF HYDROGEN AFRICA =
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Mohammedia du 24 Novembre 2023, il a été constitué une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination sociale : -GF HYDROGEN AFRICA =
Objet : Enade, conception, fabrication et travaux d'installation de système de production, de stockage, de transport et de ravitaillement en Hydrogène ;
Siège social : LOT 240 ZONE INDUSTRIELLE ZENATA, AIN HARROUDA CASABLANCA

Durée : 99 ans.
Capital Social : 1000 000,00 DHS, divisé en 10000 parts sociales de 100 dhs chacune. Souscrites en totalité, et libéré à concurrence d'un quart du capital social et attribuées aux associés en proportions de leurs apports respectifs à savoir :
• M. Tomasz Antoni SLUSARZ : 625 PARTS
• Mme. Alicja Magdalena SLUSARZ : 125 PARTS
• M. El Mostafa BOULAL : 750 PARTS
• La Société GF HYDRO-

GEN EUROPE GMBH SARL : 1000 PARTS
La Libération du surplus interviendra sur décision des associés en une ou plusieurs fois dans un délai qui ne pourra excéder cinq (5) ans à compter de l'immatriculation de la société au registre de commerce.

GERANCE : M. El Mostafa BOULAL, M. Tomasz Antoni SLUSARZ et GU. CHUYANG, cogérants pour une durée illimitée.
ANNEE SOCIALE : commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de première Instance de Mohammedia, le 27/09/2024, sous le N° 1723.

Pour Extrait et mention N° 6738/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE HRARA CAIDAT
DE MOUL BERGUI
C.T MOUL BERGUI
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N°: 01/2024.02/2024 et
03/2024

Il sera procédé le 25 octobre 2024, dans le bureau du Président du conseil communal de Moul Bergui à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres des prix:

N°01/2024 à 11H pour : affermage de l'abattoir du souk hebdomadaire de Moul Bergui
N°02/2024 à 11H00 pour : * l'affermage des locaux du souk hebdomadaire de Moul Bergui pour l'exercice 2025 suivants :

- Lot n° 01 : Le stationnement et l'entrée au Souk hebdomadaire.
- Lot n°02 : Marché aux bestiaux.

N°03/2024 à 12H pour : l'affermage du moussem sidi abderrahmane Moul Bergui
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés ou téléchargé du site www.marchepublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- 48000,00 dhs pour l'affermage de l'abattoir.
- 132000,00 dhs pour le stationnement et l'entrée au souk hebdomadaire.
- 57000,00 dhs pour le marché aux bestiaux.
- 7000,00 dhs l'affermage du moussem sidi abderrahmane Moul Bergui.
L'estimation des prestations est fixée à la somme de :
- 8000,00 dhs mensuellement pour l'affermage de l'abattoir.
- 44000,00 dhs mensuellement pour le stationnement et l'entrée au souk hebdomadaire.
- 19000,00 dhs mensuellement pour le marché aux bestiaux.
- 10000,00 dhs pour l'affermage du moussem sidi abderrahmane Moul Bergui

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la commune.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 27 et 28 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics. Précité à savoir :

1) dossier administratif comprenant :
i) La déclaration sur l'honneur.
ii) Le dernier procès verbal de la délibération des membres du conseil de la société (en cas d'une société anonyme) ainsi que la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.

iii) Une attestation délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu de résidence du concurrent certifiant que ce dernier est en situation fiscale régulière. Cette attestation doit mentionner la profession du concurrent en sa qualité d'adjudicataire.

iv) Le récépissé du cautionnement provisoire bancaire ou délivré par percepteur (v) Attestation administrative du président du conseil communal certifiant que le concurrent n'avait eu aucun litige avec la commune en raison d'une exploitation antérieure d'un bien communal.

vi) l'attestation délivrée depuis moins d'un an par la C.N.S.S, certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.

vii) Copie du cahier de charge, dûment signé par le concurrent et légalisé.
2) dossier technique :
- Une note indiquant les moyens humains et techniques que le concurrent envisage affecter à la gestion du local.
- Toute attestation certifiant la bonne gestion d'autres locaux communaux.
3) dossier financier :
- Acte d'engagement comprenant l'offre financière du concurrent.

N° 6739/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX
N°25/2024

Le 11 Novembre 2024 à 10 H 30 mn, Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix , n°25/ 2024 ayant pour objet : l'Assistance technique à la mise en conformité avec la directive nationale de la sécurité des systèmes d'information (DNSSI) et la loi 05-20 au profit du ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication - départe-

ment de la jeunesse -en lot unique-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 720.000,00 DH TTC (Sept cent vingt mille Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à 8.000,00 Dirhams (Huit Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 6740/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire, et des Sports
Académie Régionale d'Education et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DES PRIX
N°62/INV/2024
(Séance publique)

Le 15/10/2024 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF Marrakech-Safi, avenue Inane Harti, guélliz Marrakech, à l'ouverture des plis. Strictement réserve au PME ayant pour objet: L'acquisition du matériel d'enseignement de l'éducation physique et sport pour les établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent cinquante quatre mille trois cent vingt Dirhams (454 320,00 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 9 100,00 DH (neuf mille cent dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N°2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse

www.marchespublics.gov.ma.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres (voir Article 22 du RC) doit être déposée à la Direction Provinciale de Marrakech au plus tard le 14/10/2024 à 16h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

NB :

- En application des dispositions de l'article 148 décret N°2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics).

- En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N°3011.13 du 24 hijaj1434 (30 Octobre 2013) il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6741/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL D'AGADIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL A MAJORATION
N° 35-2024

Le 14/11/2024 à 10 h il sera procédé, dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Régional d'Agadir , Route de Marrakech 80000 AGADIR, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres N°35/2024 pour : LES PRESTATIONS DES ACTIVITES D'ACCUEIL POUR LE CENTRE HOSPITALIER REGIONAL D'AGADIR.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50.000,00 Dirhams (Cinquante mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 751 470,40 DH TTC (deux millions sept cent cinquante et un mille quatre cent soixante-dix dirhams et quarante centimes TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique ; conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget N°1692-23 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics ; dans le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6742/PA

Vital Conseil
Cabinet de comptabilité
juridique et fiscale

Modification
Suivant l'acte sous-seing
privé du 18/03/2024, il a
été modifié la société à res-
ponsabilité limitée sui-
vante:

Dénomination: M2M FOOD
Objet : Produits alimen-
taires

Siège social : 332 BD BRA-
HIM ROUDANI ETG 5 NR
21 MAARIF Casablanca
Capital social : 100.000 DH
divisé en 1.000 parts so-
ciales de 100 DH chacune

- Acquisition de NAWAL
FAOUZI des 500 parts so-
ciales appartenant à Mo-
hammed LASSILI

- Durée de la société : 99 ans
- Gérance : La démission de
Mohammed LASSILI et la
nomination du nouveau
gérant Nawal FAOUZI

- Dépôt légal : Déposé le
24/09/2024 au tribunal de
commerce de Casablanca
sous le n°935097.

N° 6754/PA

"SOGEWA"

Aux termes d'un acte sous-
seing privé enregistré à Ca-
sablanca le 13/09/2024, il a
été procédé à la création
d'une Société à Responsabi-
lité Limitée à Associé
Unique dont les caractéris-
tiques sont les suivantes :
1-DENOMINATION SO-
CIALE : SOGEWA
2- OBJET SOCIAL : La so-

ciété a pour objet l'exploita-
tion d'un salon de thé
3-SIEGE SOCIAL : Casa-
blanca, 153, Angle Rues
Ibnou Majat et Ibnou Assa-
kiz.

4-DUREE DE LA SOCIÉTÉ :
La durée de la société est
fixée à quatre-vingt-dix-
neuf (99)

5-CAPITAL SOCIAL : Le
capital social s'élève à Cent
Mille (100.000) dirhams. Il
est divisé en 1000 parts so-
ciales de cent (100) dirhams
chacune, souscrites en tota-
lité, intégralement libérées
et attribuées à l'associé
unique.

6-GÉRANCE : Monsieur
WAKRIM DRESS a été
nommé, gérant pour une
période indéterminée.

Le dépôt légal a été effectué
au tribunal de commerce de
la ville de Casablanca en
date du 26/09/2024 sous le
numéro 935475

N° 6746/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseigne-
ment Supérieur, de la Re-
cherche Scientifique et de
l'Innovation
Université Hassan II de
Casablanca
La Présidence
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
OUVERTE N°
01CIUH2C/2024
Le 23/10/2024 à 12H00, il
sera procédé, à la salle de

réunion du siège de la Pré-
sidence de l'Université
Hassan II de Casablanca,
sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad

- Casablanca, à l'ouverture
des plis relatifs à la consulta-
tion architecturale ou-
verte n° 01CIUH2C/2024
du 23/10/2024 pour :

LA CONCEPTION AR-
CHITECTURALE ET LE
SUIVI DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU BA-
TIMENT DE TRAVAUX
PRATIQUES ET DE LABO-
RATOIRES A L'ECOLE
NORMALE SUPERIEURE
CASABLANCA

Le dossier de la consulta-
tion architecturale ouverte
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse:
www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel
maximum, Hors taxes,
pour l'exécution des tra-
vaux à réaliser est de 6 700
000,00 DH HT (Six millions
sept cent mille dirhams
hors taxes).

Le contenu, la présentation
et le dépôt des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 103 à 105 du dé-
cret relatif aux marchés pu-
blics.

Conformément aux dispo-
sitions de l'article 105 du
décret n° 2-22-431, les plis,
sont au choix des archi-
tectes :
- Soit déposés, contre récép-
-

issé dans le bureau indi-
qué dans l'avis de la
consultation;

- Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au bureau pré-
cité ;

- Soit déposés par voie élec-
tronique dans le portail des
marchés publics ;

- Soit remis, séance te-
nante, au président du jury
de la consultation architec-
turale au début de la séance
et avant l'ouverture des
plis.

Les plis déposés ou reçus
postérieurement au jour et
à l'heure fixés ne sont pas
admis.

A leur réception, les plis
sont enregistrés par le maître
d'ouvrage dans leur
ordre d'arrivée sur le registre
spécial prévu à l'article
4 de décret précité. Le nu-
mero d'enregistrement
ainsi que la date et l'heure
d'arrivée sont portés sur le
pli remis.

Il est prévu une visite des
lieux le, le 16/10/2024 à
15h00, au site du projet sis
à l'École Normale Supé-
rieure sise Bd Abdellah
Ibrahim, Hay Hassani (Ex
Km 9, route El Jadida près

du rond-point Azbane) Ca-
sablanca.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par les articles n° 05 et n° 06
du règlement de consulta-
tion.

N° 6747/PA

ECOLE NORMALE
SUPERIEURE
Université Hassan II de
Casablanca
APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 05/ENSC/2024

Le 28/10/2024 à 11h00, il
sera procédé dans la salle
de réunion de la Présidence
de l'Université Hassan II de
Casablanca, sis 19, rue
Tarik Ibnou Ziad - Casa-
blanca, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert national, sur of-
fres de prix,

N°05/ENSC/2024 ayant
pour objet : Achat et Instal-
lation de climatiseurs mono
split, en lot unique, sise Bd
Abdellah Ibrahim, Hay
Hassani (Ex Km 9, route El
Jadida près du rond-point
Azbane) Casablanca.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
-

blics accessible à l'adresse:
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Deux cent
soixante-sept mille quatre
cent quatre-vingts dirhams
toutes taxes comprises, 267
480,00 DH TTC.

Le cautionnement prévi-
soire est fixé à la somme de
: Cinq mille Dirhams,
5.000,00 DH.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conforme aux disposi-
tions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une réunion ou
une visite des lieux le
21/10/2024 à 11h

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° 10 du règle-
ment de consultation.

N° 6748/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Aménagement du
Territoire National, de l'Urbanisme,
de l'Habitat et la politique de la ville
Agence Urbaine de Taza-Tamassout

المملكة المغربية
وزارة إعداد التراب الوطني
والتعمير
و الإسكان و سياسة المدينة
الوكالة المغربية لتاز تامسناوت

Programme prévisionnel modificatif triennal

Maître d'ouvrage : Agence Urbaine de Taza-Tamassout
Année budgétaire (N) : 2024

Le programme prévisionnel modificatif des marchés que l'Agence Urbaine de Taza-Tamassout envisage de lancer
pour l'année budgétaire 2024 et les deux années suivantes 2025 et 2026, est présenté ci-après :

a) Prestations de travaux : Année budgétaire 2024

N°	Objet	Estimation Prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Mois de publication	Observation
01	Travaux de Fournitures et d'installation de climatiseurs	130.000,00 Dirh	Taza et Tamassout	AOI simplifiée	Octobre	Révisé

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la
programmation pour les deux années suivantes : Années budgétaires 2025 et 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
		Niort

b) Prestations de fournitures : Année budgétaire 2024

N°	Objet	Estimation Prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Mois de publication	Observation
01	Fourniture de matériel informatique.	230.000,00 Dirh	Taza	AOI simplifiée	Octobre	Révisé

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la
programmation pour les deux années suivantes : Années budgétaires 2025 et 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de matériel technique, de logiciels et de matériel informatique	Agence Urbaine de Taza-Tamassout

c) Prestations de services/études : Année budgétaire 2024

N°	Objet	Estimation Prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Mois de publication	Observation
01	Prestation de gardiennage des locaux de FAUTT pour les années 2023-2024 et 2025.	140.000,00 Dirh	Taza et Tamassout	AOI	Novembre	Révisé
02	Prestation de nettoyage des locaux de FAUTT pour les années 2023-2024 et 2025.	221.000,00 Dirh	Taza et Tamassout	AOI	Novembre	Révisé

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la
programmation pour les deux années suivantes : Années budgétaires 2025 et 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Exécution de primes de vos services pour certaines centres relatives des provinces de Taza et Tamassout	Province de Taza-Tamassout

Agence HASSAN BARTAT, B.P 1211 Taza-Gare. Tél : 05 35 28 50 41 / 05 35 28 51 15 Fax : 05 35 28 51 13
E-mail : auct@maroc.ma / Site WEB : www.auct.ma

N° 6745/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TARPUDANNT
CERCLE OULEI TEMA
CAIDAT MACHIRAA ELAIN
COMMUNE TIDSSI NISSENDALENE

APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRE DE PRIX
N°: 00TN/BC/2024

Le 29/10/2024 à 11H, Il sera procédé, dans la Salle de Réunion de la COMMUNE TIDSSI
NISSENDALENE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour : EXTENSION
ET APPROFONDISSEMENT DU PUIT AMOUDJ

Le cautionnement Provisoire est fixé à la somme de 4 000,00 DHS (Quatre Mille dirhams) TTC.
L'estimation des coûts des prestations est de 240 600,00 DHS (Deux Cent Quarante Mille Six Cent
dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes
aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics
www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents sont invités à déposer leurs offres au Portail Marocain des Marchés Publics suivant
l'arrêté n°1692.23 du 23 Juin 2023 du ministre délégué chargé du Budget relatif à la dématérialisation
des procédures et documents relatifs aux marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 6743/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudant
Cercle de Igherm
Caidat d'Imqurt
Commune de Tataout.

Avis d'Examen d'aptitude professionnelle
Au titre de l'année 2024

La commune de Tataout, Province de Taroudant organisera un examen d'aptitude
professionnelle au titre de l'année 2024 suivant le tableau ci-dessous.

Le dernier délai de dépôt des demandes de candidatures est fixé à (5) cinq jours avant
le jour de l'examen.

Année	Grade en compétition	Conditions statutaires exigées	Date et lieu des examens	Heure	Nombre de postes	Dernier délai de dépôt des candidatures
2024	Adjoint Technique 1 ^{er} grade	6 ans de service effectif au grade Technique 2 ^{ème} grade	30/10/2024 à la salle des réunions de la commune	10:00 heures	01	24/10/2024.

N° 6744/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PÊCHE MARITIME, DU
DÉVELOPPEMENT
RURAL, ET DES EAUX ET
FORÊTS
DIRECTION RÉGIONALE
DE FES - MEKNES
DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'AGRICULTURE
DE MEKNES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
10/2024/DPA/22
Séance publique

Le Vingr neuf Octobre deux mille vingt quatre à dix heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknes (DPAM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix, pour : ACQUISITION DE MATERIEL TECHNIQUE POUR L'UNITE DE VALORISATION DES CAPRES AU PROFIT DE LA CO-OPERATIVE AZZAYTOUNA AU NIVEAU DU CERCLE DE ZERHOUNE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million deux cent quatre vingt quatre mille deux cent dix-huit (1 294 200,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt six mille dirhams (26 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2-22-431 du Châbbane 1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6749/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général

DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 23/BG/2024

Le 24/10/2024 à 10 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétaire Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix relatif à : ELABORATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE DEMOLITION DES EDIFICES DE HUIT (08) MOSQUEES MENAÇANT RUINE -PROVINCE DE BENI MELLAL-.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.000,00 dhs (Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 84.000,00 dhs «Quatre Vingt Quatre Mille Dirhams, 00 Cts».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-31-32-34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 châbban 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 6750/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général

DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 24/BG/2024

Le 24/10/2024 à 11 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétaire Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix relatif à :

EXPERTISE STRUCTURELLE, ET ETUDE GEO-

TECHNIQUE DE (11) MOSQUEES DANS LA PROVINCE DE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.000,00 dhs (Trois Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 198.000,00 dhs = Cent Quatre Vingt Dix-Huit Mille Dirhams, 00 Cts».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-31-32-34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 châbban 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 6751/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale
Tanger- Tétouan-
Al Hoceima

Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Tétouan

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SIMPLIFIE

N° 06/ISPTST/2024

(SEANCE PUBLIQUE)

Le Mardi 15 Octobre 2024 à 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, sise avenue Abdekhalq Toress Hôpital Civil de Tétouan, Sanlat R'mel - Route de Martil à Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre simplifié national sur offre des prix pour objet :

• Acquisition, installation et mise en service du matériel informatique et de logiciel pour l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, et ses annexes de Tanger et d'Al Hoceima.

Le dossier d'appel d'offres national ouvert doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 734796,00 DH TTC (Sept cent Trente Quatre mille Sept Cent quatre-vingt Seize Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 11.000,00 DH (Onze Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

exigés par le dossier d'appel d'offres national doivent être déposés dans le bureau des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (04) du règlement de consultation.

N° 6752/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Département du Développement Durable



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الانتقال الطاقي والتنمية المستدامة
LE DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
المندوب السامي للتخطيط

**AVIS
D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ NATIONAL N°1/LNESP/2024**

Le 15/10/2024 à 10h30, il sera procédé, dans les bureaux du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution relevant du Département du Développement Durable du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable ; sis à Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal- Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert simplifié national sur offres des prix N°1/LNESP/2024 du 15/10/2024, pour l'achat de matériel technique pour analyses au profit du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution relevant du Département du Développement Durable à Rabat en deux lots :

- Lot 1 : Achat de matériel technique pour les analyses des micropolluants
- Lot 2 : Achat de matériel technique pour les analyses physicochimiques.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 876 000 DHs TTC (huit cent soixante-seize mille dirhams toutes taxes comprises) répartie comme suit :

- Pour le lot N°1 : 696 000,00 DHs TTC (six cent quatre-vingt-seize mille Dirhams toutes taxes comprises).
- Pour le lot N°2 : 180 000,00 DHs TTC (cent quatre-vingt mille Dirhams toutes taxes comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot N° 1 : 5 000,00 DHs (cinq mille dirhams).
- Lot N° 2 : 3 600,00 DHs (trois mille six cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, sis à Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal- Rabat au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis à savoir le 14/10/2024 avant 16h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 6760/PA

Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger												
N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049
Casa	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00
Agdal	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45
Rabat	Départ	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50
Meknes	Arrivée	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	16:17	17:17	18:17
Meknes	Départ	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20
Meknes	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10

Sens Tanger > Casa voyageurs												
N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049
Meknes	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00
Meknes	Arrivée	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50
Rabat	Départ	06:53	07:53	08:53	09:53	10:53	11:53	12:53	14:53	15:53	16:53	17:53
Agdal	Arrivée	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20
Casa	Départ	07:25	08:25	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	15:25	16:25	17:25	18:25
Meknes	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10

* trains ne circulent pas les samedis, dimanches et jours fériés.
** trains circulent uniquement les vendredis, dimanches et jours fériés.

Coupe du monde 2030

Tétouan ambitionne à nouveau un grand stade

Une aspiration collective des habitants et des responsables régionaux

La Coupe du monde 2030 représente une opportunité historique pour le Maroc, non seulement sur le plan sportif, mais également pour stimuler son développement économique et social. Parmi les régions qui jouent un rôle stratégique dans cette ambition figure la province de Tétouan. Située dans le nord du pays, cette dernière possède un fort potentiel en matière d'infrastructures, de tourisme et de développement économique. Cependant, pour que cette région puisse pleinement contribuer à la réussite de cet événement mondial, des défis majeurs doivent être relevés, notamment en matière d'infrastructures et de dynamisme économique. Cet article explore les principaux axes de développement nécessaires à Tétouan pour tirer parti de l'organisation de la Coupe du monde 2030.

1. Défis du développement économique à Tétouan

Bien que la province de Tétouan bénéficie d'un emplacement stratégique de proximité de Tanger et de l'Espagne, elle doit surmonter d'importants défis économiques. La province souffre d'un manque d'infrastructures adaptées pour soutenir la croissance industrielle et touristique. L'économie locale reste largement dépendante des secteurs traditionnels tels que le commerce et l'industrie hérités de la période du protectorat. De plus, les taux élevés de chômage et de pauvreté freinent le développement de la région.

Pour relever ces défis, il est crucial d'investir dans des infrastructures modernes, de soutenir l'entrepreneuriat local, et d'encourager des investissements dans des secteurs émergents tels que les industries vertes et durables.

La création de nouvelles zones industrielles et de programmes de formation adaptés aux compétences locales seront indispensables pour revitaliser le tissu économique de Tétouan.

2. Infrastructures et logistique :

Un enjeu prioritaire

Le développement des infrastructures est une priorité pour permettre à Tétouan de jouer un rôle clé dans l'accueil de la Coupe du monde 2030. Il est impératif de moderniser les réseaux de transport pour faciliter la connexion entre Tétouan, Tanger et d'autres grandes villes marocaines. L'amélioration des routes et le doublement de certaines régionales renforceront la mobilité et encourageront les investissements.

De plus, l'expansion de l'aéroport Sania R'mel de Tétouan et le développement du transport ferroviaire permettront de répondre à la demande croissante des visiteurs. Le renforcement des liaisons maritimes, notamment par la création d'un port à Martil ou à Oued Laou, dynamisera les échanges commerciaux et renforcera la position de Tétouan en tant que plateforme logistique.

3. Sport et tourisme :

Des opportunités à saisir

Le tourisme et le sport représentent deux leviers importants pour le développement de Tétouan. La province abrite des sites touristiques d'exception, dont la médina classée au patrimoine mondial de l'UNESCO et les magnifiques plages de Martil et Oued Laou. Pour que Tétouan profite pleinement de l'organisation de la Coupe du monde, il est essentiel de renforcer ses infrastructures touristiques et sportives.

La construction d'un com-



plexe sportif aux normes internationales à Tétouan permettrait d'attirer des équipes et des événements sportifs de grande envergure. Ce projet offrirait également un coup de pouce au tourisme sportif, contribuant à la création d'emplois et à l'amélioration des revenus locaux. Des partenariats avec des institutions sportives nationales et internationales doivent être établis pour garantir la réussite de ces initiatives.

4. Développement durable : L'aménagement des rives de l'Oued Martil

L'aménagement des rives de l'Oued Martil est un projet stratégique pour promouvoir un développement durable dans la province de Tétouan. Inspiré du projet de l'Oued Bouregreg, cet aménagement pourrait réduire la pollution, améliorer la qualité de vie des habitants, et créer des opportunités économiques dans les secteurs du tourisme et de la culture.

La mise en place de pistes cyclables et de promenades piétonnes, ainsi que l'intégration de projets urbains modernes le long de l'Oued, transformeront cette zone en un modèle de développement environnemental. Ce projet, combiné aux efforts de modernisation des infrastructures de transport et de services publics, renforcera la durabilité du développement de Tétouan.

5. Partenariats et investissements :

Une collaboration essentielle

Pour que Tétouan puisse se préparer efficacement à l'organisation de la Coupe du monde 2030, il est crucial d'établir des partenariats solides entre les secteurs public et privé. Le gouvernement doit jouer un rôle de facilitateur en attirant des inves-

tissements internationaux pour financer les projets nécessaires à la modernisation des infrastructures et au développement de l'économie locale.

Les incitations fiscales, la simplification des procédures d'investissement, et l'amélioration du climat des affaires sont des conditions essentielles pour attirer des capitaux privés et stimuler la création d'emplois. Par ailleurs, le rôle des institutions financières et des banques dans le financement des projets de développement doit être renforcé pour permettre une croissance durable à Tétouan.

Conclusion

La province de Tétouan, avec ses atouts géographiques et culturels, a un rôle de premier ordre à jouer dans la réussite de l'organisation de la Coupe du monde 2030 au Maroc. Cependant, pour que la région tire pleinement profit de cet événement, des investissements massifs et une planification stratégique seront nécessaires. Le développement des infrastructures, l'amélioration du climat économique et l'adoption de pratiques durables doivent être au cœur de ces efforts. Grâce à une collaboration étroite entre le gouvernement, le secteur privé et les partenaires internationaux, Tétouan peut devenir un modèle de développement intégré et contribuer à laisser un héritage durable pour le Maroc à travers cet événement mondial.



Par Assouali Mohamed
Membre de la Commission nationale d'arbitrage et d'éthique de l'USFP

Sport

C1 : Arsenal et l'art des coups de pied arrêtés

Danger N.1 pour le PSG



Point faible du Paris SG, les coups de pied arrêtés constituent l'arme de prédilection des Gunners d'Arsenal, affinée par le travail minutieux du "visionnaire" Nicolas Jover, un spécialiste français devenu adjoint influent de Mikel Arteta.

A chaque corner ou coup franc, le même rituel: Arteta recule dans sa zone technique pour laisser la place à son "set-piece coach", en première ligne pour placer les joueurs, crier d'ultimes consignes... et célébrer, de manière passionnée, les nombreux buts de son équipe.

"Il doit certainement avoir des cuisses incroyables. Toute son après-midi se résume à une série de squats, de sauts et de sprints, au gré des coups de pied arrêtés", a décrit avec humour The Guardian, mi-septembre, après le succès 1-0 dans le derby du nord de Londres à Tottenham.

Quand Gabriel a battu les Spurs, de la tête sur un corner de Bukayo Saka, "on s'est rendu compte

qu'Arsenal avait un tueur dans ses rangs", a pointé le quotidien britannique à propos de Jover, souvent "qualifié de révolutionnaire, de +game-changer+, de visionnaire".

Est-il le meilleur dans son domaine? "Dans son domaine et dans d'autres, en tant que personne", a énuméré Arteta après la rencontre. "Lui et le staff ont insufflé aux joueurs la conviction qu'il y a plusieurs façons de gagner des matches. C'est une croyance très puissante qui nous a beaucoup apporté".

De fait, Arsenal a marqué 25 buts sur coups de pied arrêtés (en excluant les penalties), dont 19 sur corner, depuis le début de la saison dernière en Premier League, soit le meilleur total au sein de la très relevée ligue anglaise.

Leurs futurs adversaires parisiens, mardi à Londres, affichent à l'inverse de vraies carences depuis l'année dernière, à la fois en raison du profil des défenseurs, pas spécialistes ni très grands, et du

manque de sérénité de Gianluigi Donnarumma dans ses sorties aériennes.

"Chacun joue avec ses armes", a assumé en août l'entraîneur Luis Enrique, un amoureux de la possession du ballon qui ne compte aucun spécialiste des coups de pied arrêtés dans son staff.

Dans la fortunée Premier League, quasiment tous les clubs du haut de tableau disposent de leur entraîneur spécifique, les plus connus étant l'Espagnol Carlos Vicens à Manchester City et l'Écossais Austin MacPhee à Aston Villa.

Au quotidien, ils traquent les failles des adversaires et s'immiscent dans les séances d'entraînement pour mettre en place des stratégies, défensives ou offensives, avec les joueurs et en accord avec les entraîneurs.

"C'est un rendement significatif que l'on peut obtenir avec un investissement relativement faible à mon avis", défendait l'an dernier Andy Parslow, ancien consultant de Swansea notamment, auprès

de Sky Sports.

Cet été, Manchester United a misé sur le Suédois Andreas Georgsson pour renforcer le staff d'Erik ten Hag tandis que Chelsea a déboursé 900.000 euros pour faire venir le Mexicain Bernardo Cueva de Brentford, un club précurseur dans ce domaine.

Ce sont justement les "Bees", alors en deuxième division, qui ont permis à Jover de mettre un pied dans le football anglais à partir de 2015. La réputation du Français né à Berlin, qui a fait ses classes au sein du Montpellier Hérault Football Club, n'a cessé de grandir ensuite.

À l'été 2019, il a franchi un palier supplémentaire en rejoignant le Manchester City de Pep Guardiola sur une suggestion d'Arteta, alors entraîneur adjoint des "Citizens".

L'Espagnol est parvenu à faire revenir son protégé à Arsenal en juillet 2021, plus d'un an et demi après avoir été nommé manager des Gunners.

Guardiola peut se mordre les doigts d'avoir laissé filer un si grand talent. Le 22 septembre, son équipe s'est fait bousculer à domicile par Arsenal (2-2) à cause, notamment, d'une nouvelle combinaison gagnante sur corner entre Saka et Gabriel.

"Le maître des coups de pied arrêtés", comme l'a appelé un jour Gary Neville, ex-international anglais devenu consultant influent, a encore frappé. Le PSG est prévenu.

Programme

Mardi à 17h45

Red Bull Salzburg-Brest

Stuttgart-Sparta Prague

Mardi à 20h00

Arsenal-PSG

Barcelone-Young Boys

Bayer Leverkusen-AC Milan

Dortmund-Celtic

Inter-Etoile Rouge Belgrade

PSV-Sporting

Slovan Bratislava-Manchester City

L'Atlético force le nul au Real

Au terme d'un match fou interrompu plusieurs minutes en seconde période, l'Atlético Madrid a arraché un nul inespéré dimanche au bout du temps additionnel sur sa pelouse dans le derby de la capitale face au Real Madrid (1-1), lors de la 8e journée de Liga.

Les Colchoneros, menés 1-0 depuis l'ouverture du score du défenseur brésilien Eder Militao (64e) ont égalisé grâce à l'attaquant argentin Angel Correa (90e+5). Celui-ci était entré en jeu après l'interruption de la partie pour des jets de projectiles vers le gardien belge Thibaut Courtois, passé par le club rojiblanco entre 2011 et 2014 avant de rejoindre le Real en 2018.

A trois jours de leur déplacement à Lille en Ligue des champions, les Merengues (2e, 18 points), toujours invaincus depuis 40 matches en championnat, ne profitent pas du faux-pas de leur autre rival, le FC Barcelone (1er, 21 points), battu pour la première fois

de la saison samedi à Osasuna (4-2) après sept victoires d'affilée.

Dans un match âpre et haché, le champion d'Espagne en titre avait cru faire la différence en seconde période lorsque le Brésilien Vinicius Junior a déposé son vis-à-vis Rodrigo De Paul pour servir son compatriote Eder Militao, qui a conclu d'une volée du droit (64e, 1-0).

La rencontre a été ensuite interrompue pendant une dizaine de minutes après des jets de projectiles de supporters de l'Atlético visant Courtois.

Impérial sur sa ligne, l'ex-portier de Chelsea, qui avait mis en échec l'Argentin Julian Alvarez en début de partie (10e), a préservé l'avantage des siens en empêchant le piston brésilien Samuel Lino de trouver la lucarne (82e). Mais il a été trop court pour devancer Correa, héros du soir après être sorti du banc.

L'Atlético (3e, 16 pts) a terminé le match à dix après l'exclusion logique de Marcos Llo-

rente (90e+9).

Dans l'après-midi, Gérone, en tête à dix minutes du terme, a enchaîné un cinquième match sans victoire toutes compétitions confondues en concédant le nul sur la pelouse du Celta Vigo (1-1).

A trois jours de la réception de Feyenoord en Ligue des champions, le petit club catalan (12e, 9 pts) reste coincé dans la deuxième partie du classement, déjà à cinq longueurs des places européennes.

Les Catalans, qui pensaient enfin briser leur mauvaise série après l'ouverture du score par leur milieu vénézuélien Yangel Herrera (38e, 1-0), ont été rejoints à la 81e minute sur un but de l'inévitable Iago Aspas, 37 ans (1-1).

Le Séville FC (13e, 9 pts) a arraché le match nul (1-1) au bout du suspense à San Mamés face à l'Atlético Bilbao (4e, 14 points) grâce à un but contre son camp du portier mexicain Alex Padilla (90e+3), entré en jeu



quelques minutes plus tôt après l'exclusion d'Agirrezabala (82e).

En feu depuis son arrivée en fin de mercato, l'ancien Parisien Giovanni Lo Celso a signé son cinquième but de la saison et offert la victoire (1-0) sur le fil au Betis Séville (8e, 12 pts) sur l'Espanyol Barcelone (17e, 7 pts).

Mondial-2024 de futsal

Le parcours de l'EN prend fin au stade des quarts



La sélection marocaine de futsal a mis à rude épreuve la machine infernale brésilienne en quart de finale du Mondial-2024, dimanche à Boukhara, sans toutefois la stopper, en cédant sur le score de 3 buts à 1, soit l'écart le moins important réalisé par la Selecao lors de cette édition.

Bien organisés défensivement et audacieux offensivement, les Lions de l'Atlas ont tenu bon face aux quintuples champions du monde, très en forme lors de cette édition, avec zéro défaite et de larges victoires, surtout au premier tour.

L'équipe nationale a d'emblée pressé haut dans la zone adverse, dans l'espoir d'éloigner le danger brésilien et essayer de s'offrir un but précoc, qui lui permettrait de négocier le reste de la

partie sous de meilleurs auspices.

Par cette stratégie, les Lions de l'Atlas ont réussi à tenir à distance les joueurs brésiliens, en les acculant à être plus dans la défensive, mais pas pour longtemps: La Selecao, qui a buté au début sur une défense marocaine opaque, a fini par trouver la brèche sur un exploit individuel de Marcel (12e), buteur de cette édition, qui ouvre le score par un tir des 20 mètres.

N'ayant plus rien à perdre, les hommes de Hicham Dguig prennent plus de risque dans une tentative de rétablir la parité et retrouver la confiance. Mais face à la meilleure défense de cette édition, la mission était très ardue.

Les individualités des joueurs brésiliens ont également fait la différence lors de cette partie, à l'image

des buts de Leandro Lino, qui profite juste avant la pause (18e), des espaces laissés par les Marocains, engagés offensivement pour recoller au score, et de Dyeogo qui déborde avant de faire trembler les filets d'un tir des 7 m (29e).

Le baroud d'honneur des Marocains, à défaut de renverser la situation, a permis de réduire le score, suite à un splendide tir croisé de Othmane Boumezuou (35e), qui jouait en tant que gardien volant.

En atteignant les quarts de finale du Mondial-2024 de futsal, les Lions de l'Atlas, qui n'ont pas démerité face aux favoris brésiliens, font aussi bien que la précédente édition, en 2021 en Lituanie. Ils avaient perdu face au même adversaire (1-0).

Boukhara. Ali Refouh
(MAP)

Hicham Dguig : Nous avons confirmé notre rang mondial

En atteignant les quarts de finale du Mondial-2024 de futsal, comme en 2021 en Lituanie, la sélection marocaine a confirmé son rang mondial, a indiqué dimanche à Boukhara le sélectionneur national, Hicham Dguig.

"Nous sommes parmi les huit meilleurs au monde et nous confirmons que nous méritons bien notre rang, alors que des sélections qui travaillaient bien avant nous, n'ont pas atteint ce niveau", a affirmé Dguig, suite au match des quarts de finale perdu face au Brésil (3-1).

"La Fédération a engagé un énorme projet et a cru en cette discipline. Le travail ne doit pas s'arrêter en si bon chemin et nous devons continuer pour que, très prochainement, le Maroc s'offre une place au podium", a souligné Dguig.

Evoquant le match, Hicham Dguig a relevé qu'il a été perdu sur des détails.

"Nous avons produit notre meilleur match et avons fait preuve de force de caractère, mais il y a des détails qui nous font défaut", a-t-il fait remarquer.

"Physiquement nous étions meilleurs. Nous avons campé dans leur zone et nous avons créé plusieurs occasions, sauvées par le gardien ou la défense. La différence aujourd'hui a été dans la qualité des joueurs de relais", a-t-il expliqué.

Le choc AS FAR-RSB débouche sur un score de parité

Première victoire de la saison du Raja

L'AS FAR et la Renaissance de Berkane se sont quittés sur un nul (1-1), en match de la 4^{ème} journée de la Botola Pro D1 de football, disputé dimanche au stade municipal de Kénitra.

Augusto Cameiro a ouvert le score pour les Militaires (19e), avant que Mateus Barbosa n'égalise pour les Berkanis (53e).

A l'issue de cette rencontre, l'AS FAR et la RSB se partagent la pole position avec 7 points, tout en ayant chacune un match en moins, comptant pour la mise à jour de la 3^{ème} journée. En effet, les Militaires affronteront mercredi en déplacement le DHJ, alors que les Berkanis accueilleront l'IRT.

Le troisième match entrant dans le cadre de cette mise à jour programmé également ce mercredi opposera le Raja au FUS.

A propos du Raja, après deux défaites de rang, il vient de signer sa première victoire de la saison en dehors de ses bases aux dépens de l'Olympic de Safi. Youssif Bouzok (21e, 72e, sp), auteur d'un doublé, et Yousef Belammi (90e) ont inscrit les buts des visiteurs, tandis que Abdelghafour Lamirat (32e) et Cheikhna Samake (39e) ont marqué pour l'Olympic de Safi.

Les locaux ont été réduits à dix après l'expulsion d'Ibrahim El Bahraoui (86e).

Suite à ce résultat, l'Olympic de Safi occupe la 10^{ème} place avec 4 unités, tandis que le Raja est 13^{ème} (3 pts).

Dimanche toujours, le FUS de Rabat et l'Ittihad de Tanger se sont quittés sur un nul blanc (0-0), dans un match disputé au stade Père Jégo à Casablanca. Au terme de ce match, le FUS est 8^{ème} avec 5 unités, tandis que l'Ittihad de Tanger occupe la 4^{ème} position (7 pts).

Le Moghreb de Tétouan et le COD Meknès ont fait, eux aussi, match nul (1-1), rencontre disputée au stade Saniat Rmel.

Mohamed Kamal a ouvert le score pour le MAT à la 40^{ème} minute sur penalty, avant que Mouhcine Rabja n'égalise à la 71^{ème} minute de jeu.

Après ce nul, le MAT est 12^{ème} avec 3 points, un rang devant le COD Meknès qui compte 2 unités.

A rappeler que le bal de cette journée a été ouvert vendredi par la rencontre qui a tourné à l'avantage du MAS au détriment du HUSA par 1 à 0. Samedi, le WAC n'a pas trop fait dans les détails en s'offrant le DHJ sur le large score de 4 à 1, au moment où la RCAZ a eu raison du Chabab de Mohammédia par 3 à 0. Quant à la JSS et à l'UTS, leur confrontation s'est soldée sur un nul blanc.

T.R avec MAP

Botola Pro D2

Voici les résultats complets de la 1^{ère} journée de la Botola Pro D2 de football:

KAC-OCK : 5-1
OD-RBM : 2-1
USMO-SM : 1-1
KACM-JSM : 1-1
CAYB-WAF : 1-0
RCOZ-RAC : 1-1
CAK-CJBG : 1-1
USYM-MCO : 3-1

14^{ème} Coupe du monde de kitesurf et 3^{ème} de wingfoil à Dakhla

La 14^{ème} édition de la Coupe du monde de kitesurf "Prince Héritier Moulay El Hassan-Global Kitesports Associations (GKA) 2024" et la 3^{ème} édition de la Coupe du monde de wingfoil "Global Wingsports Association (GWA) 2024" ont débuté, dimanche à la ville de Dakhla, sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI.

Prennent part à ces deux événements mondiaux, organisés par l'Association du Lagon de Dakhla pour le développement du sport et l'animation culturelle, quelque 70 sportifs d'élite représentant 17 pays, dont les Marocains Ali Bakali, Moumim Maji, Ismail Adarzane et Mohammed Ghali Khatour en Kitesurf et Hamouda Houine en wingfoil.

Dans ce sens, la présidente de l'Association du Lagon de Dakhla pour le développement du sport et l'animation culturelle, Laïla Ouachi, a souligné que la 14^{ème} édition de ce événement reflète le grand intérêt que portent les férus du kitesurf à cette Coupe au même titre que l'attractivité touristique de la ville de Dakhla qui regorge de potentialités naturelles exceptionnelles. Elle a ajouté, dans une déclaration à la MAP, que le but ultime de cette compétition reste la formation d'une équipe marocaine à même de représenter le Maroc aux Jeux olympiques dans un sport qui ne cesse de gagner en notoriété à l'échelle internationale.

Mme Ouachi a indiqué que les sportifs

marocains s'intéressent de plus en plus à ce sport, notant que cet événement contribue à la sensibilisation à l'importance des océans et leur rôle dans l'équilibre écologique, comme en témoigne le village "Protect what you love, save the ocean".

Elle a noté que cette campagne de sensibilisation, entamée depuis six mois en coopération avec la Fédération Royale marocaine de voile, vise les jeunes de la région, élèves et étudiants, faisant savoir qu'elle sera sanctionnée par des recommandations relatives à la mise en place de projets s'intéressant à la préservation de l'environnement et des potentialités dont regorgent la ville de Dakhla et la région.

Pour sa part, Ali Bakali, l'un des participants au kitesurf, a souligné que sa participation à cette édition lui permet de concourir aux compétitions et aux titres internationaux. De son côté, la participante espagnole Danilla Morino s'est dite heureuse de prendre part à cette Coupe du monde, émettant le souhait que les conditions lui soient favorables pour signer de bons résultats.

Cette grande manifestation sportive, qui se déroulera jusqu'au 6 octobre, fait partie des événements organisés par l'Association Lagon Dakhla, afin de mettre en avant tous les potentiels naturels, sportifs, touristiques et humains de Dakhla et de toute la région.

Dakhla. Houdaifa El Hajjam
(MAP)

Déforestation et incendies: Alertes tous azimuts sur l'Amazonie

Alerte rouge pour la plus grande forêt tropicale de la planète: déforestation et incendies dévastateurs en Amazonie, qui joue un rôle crucial contre le réchauffement climatique, font peser le risque de "conséquences irréversibles", préviennent ONG et experts.

En moins de quatre décennies, une surface presque aussi grande que la Colombie a été déboisée dans la région, selon une étude du Réseau amazonien d'information socio-environnementale et géographique (RAISG), un collectif de chercheurs et d'ONG, à laquelle l'AFP a eu accès lundi.

Lundi aussi, l'observatoire européen Copernicus a sonné l'alarme: l'Amazonie et la zone humide du Pantanal, autre sanctuaire de biodiversité situé plus au sud, ont connu ces derniers mois leurs "pires incendies en deux décennies".

Conséquence: les émissions de carbone ont été "significativement au-dessus de la moyenne, battant des records régionaux et nationaux", affectant "gravement" la qualité de l'air dans toute l'Amérique du Sud.

Les événements climatiques "de plus en plus extrêmes et fréquents" favorisés par la déforestation "continuent de toucher une Amazonie déjà fragilisée, autant dans sa capacité de régénération que dans son rôle pour réguler le climat de la planète", résume l'étude du RAISG.

L'Amazonie a une importance capitale pour le climat via l'absorption d'énormes quantités de CO₂.

"Les présidences sud-américaines doivent plus que jamais prendre des mesures urgentes pour éviter une catastrophe climatique qui pourrait avoir des conséquences irréversibles. Il faut agir maintenant", a déclaré Ana Piquer, directrice pour les Amériques d'Amnesty International, dans une lettre ouverte publiée lundi.

Amnesty réclame notamment "davantage d'efforts pour abandonner les énergies fossiles, transformer le modèle actuel d'agriculture industrielle, protéger les peuples autochtones et offrir des garanties aux défenseurs de l'environnement".

En Amazonie, la déforestation a détruit 12,5% de la couverture



végétale de 1985 à 2023, selon les données de satellites analysées par le RAISG.

Plus de 88 millions d'hectares ont été déboisés au Brésil, en Bolivie, au Pérou, en Equateur, en Colombie, au Venezuela, au Guyana, au Suriname et en Guyane française.

Les spécialistes du RAISG font état d'une "transformation accélérée" en Amazonie, identifiant une

"augmentation alarmante" de l'usage du sol auparavant occupé par la forêt pour y installer des mines (+1.063%), des cultures (+598%) ou de l'élevage (+297%).

"Un grand nombre d'écosystèmes ont disparu pour donner lieu à d'immenses étendues de pâturages, de champs de soja ou d'autres monocultures, ou se sont transformés en cratères pour l'extraction d'or", alertent-ils.

"Avec la perte de la forêt, nous émettons plus de carbone dans l'atmosphère et cela bouleverse tout un écosystème qui régule le climat et le cycle hydrologique, affectant clairement les températures", explique à l'AFP Sandra Rios Caceres, de l'Institut du Bien commun, une association péruvienne qui a pris part à l'étude.

Cette spécialiste estime que la perte de couverture végétale en Amazonie est directement liée "aux événements extrêmes que nous vivons", notamment la sécheresse sévère et les incendies de végétation qui ravagent plusieurs pays sud-américains.

Certains affluents de l'Amazonie sont à leur niveau le plus bas depuis des décennies, menaçant le mode de vie de quelque 47 millions de personnes qui vivent sur leurs rives.

Malgré les efforts de pays comme le Brésil ou la Colombie pour réduire la déforestation en Amazonie, 3,8 millions d'hectares de forêt tropicale ont été déboisés dans la région l'an dernier, du jamais vu en deux décennies, soit une surface presque aussi vaste que la Suisse.

Recettes

Tajine de viande à la tfaya

Ingédients pour la viande :

1 à 1,5 kg de viande de votre choix (agneau, veau, ou poulet)
2 oignons émincés
1 c.c de curcuma
1 c.c de gingembre
1 c.c de poivre
Quelques filaments de safran
1 c.c de smen (beurre rance) ou beurre
20 cl d'huile végétale
1 bâtonnet de cannelle
sel
Eau

Ingédients pour Tfaya (oignons caramélisés) :

1,5 à 2 kg d'oignons coupés en lamelles
150 g à 200 g de raisins secs sans pépins
4 cs de sucre

Sel
cannelle en poudre
4 cs d'huile végétale

1 c.c de curcuma
1/2 c.c de poivre
1/2 c.c de gingembre

2 cs de beurre

Pour la décoration :

Une poignée d'amandes mondées et frites

2 à 3 ceufs durs

Préparation de la viande :

Mettez les morceaux de viande dans une marmite avec l'huile, ajoutez l'oignon émincé, les épices, le beurre rance, le bouquet de persil et coriandre... Bien remuer puis

Ajouter l'eau à hauteur de la viande, couvrir et laisser mijoter jusqu'à cuisson de la viande et réduction de la sauce (au cours de la cuisson, il faut toujours vérifier s'il faut rajouter un peu d'eau).

A la fin de la cuisson la viande doit être tendre et se détache facilement et la sauce doit bien onctueuse (retirez la viande et la laisser réduire s'il le faut).



Préparation de la tfaya :

Dans une sauteuse profonde, mettre les lamelles d'oignons avec le beurre, l'huile, les épices, les raisins secs que vous auriez lavé, le sucre.

Couvrir et laisser cuire sur un feu doux sans ajouter de l'eau (On peut ajouter quelques cuillère à soupe de la sauce de cuisson de la viande pour donner un bon goût aux oignons).

Lorsque l'eau est totalement évaporé, l'oignon va frire dans le gras qui reste et va caraméliser. A ce stade il faut remuer constamment pour faire caraméliser les oignons sans les brûler, le feu doit rester doux du début de la cuisson jusqu'à la fin.

Servir la viande accompagnée de la sauce bien réduite, avec la Tfaya dessus décoré avec des amandes mondées et dorées dans un peu d'huile ainsi que des ceufs durs coupé en deux ou en quatre.

Servir la viande accompagnée de la sauce bien réduite, avec la Tfaya dessus décoré avec des amandes mondées et dorées dans un peu d'huile ainsi que des ceufs durs coupé en deux ou en quatre.

L'acidification des océans, une nouvelle "limite planétaire" bientôt franchie

Avec l'acidification croissante des océans, la planète s'apprête à franchir de façon "inévitabile" un nouveau seuil d'alerte contribuant à affecter la stabilité terrestre, sa capacité de résilience et son habitabilité, selon un rapport du Postdam Institute for climate impact research (PIK).

Les scientifiques ont défini il y a quinze ans neuf "limites planétaires", seuils physiques que l'humanité ne devrait pas dépasser si elle veut rester dans une "zone de fonctionnement sûre".

Sous l'effet des activités humaines, six de ces "limites" ont déjà été franchies ces dernières années et, selon un nouveau bilan publié lundi, une 7e, l'acidification des océans, s'apprête à l'être "dans un avenir proche".

Les six limites largement dépassées concernent le changement climatique, la déforestation, la perte de biodiversité, la quantité de produits chimiques synthétiques (dont les plastiques), la raréfaction de l'eau douce et l'équilibre du cycle de l'azote (intrants agricoles). Leur situation continue de se dégrader, souligne lundi ce Planetary Health Check, un bilan de santé de la planète qui sera désormais actualisé chaque année.

Concernant l'acidification, celle-ci est liée à l'absorption du dioxyde de carbone (CO₂) par les océans: alors que les émissions de ce gaz à effet de serre ne cessent de croître, l'eau de mer voit son pH diminuer et devient nocive pour de nombreux organismes (coraux, coquillages, planctons...) et in fine toute la chaîne alimentaire marine, un phénomène qui réduit aussi en retour la capacité d'absorption du CO₂.

"Même si l'on réduit rapidement les émissions, un certain niveau d'acidification continue peut être inévitabile du fait du CO₂ déjà émis et du temps de réponse du système océanique", explique Boris Sakshewski, un des auteurs principaux du Planetary Health Check.

"Dès lors, dépasser la +limite+ de l'acidification océanique semble inévitable ces prochaines années", ajoute ce chercheur au PIK.

Bien en-dessous du seuil d'alerte, on trouve seulement l'état de la couche d'ozone, qui se rétablit depuis l'interdiction de substances nocives en 1987. Ce rétablissement devrait prendre encore quelques décennies, note le bilan.

Enfin un 9e élément - la concentration de particules fines dans l'atmosphère - est proche du seuil d'alerte, mais montre des signes d'amélioration grâce aux mesures prises dans certains pays pour améliorer la qualité de l'air. Les chercheurs mettent cependant en garde contre un risque de dégradation dans les États à industrialisation rapide. Or plus un grand nombre de limites est franchi, plus "le risque s'accroît de porter atteinte de façon permanente aux fonctions terrestres de soutien à la vie", et de voir se déclencher des points de bascule irréversibles, alertent les chercheurs.

Alors que ces neuf processus écologiques sont interconnectés, "s'attaquer à l'un nécessite de s'attaquer à tous", "une approche holistique" qui peut être "une chance de progrès durable", souligne aussi le rapport, qui veut s'adresser aux décideurs comme au grand public.

